

. V A U V I L L E R S

. SON EGLISE

. SES PRETRES

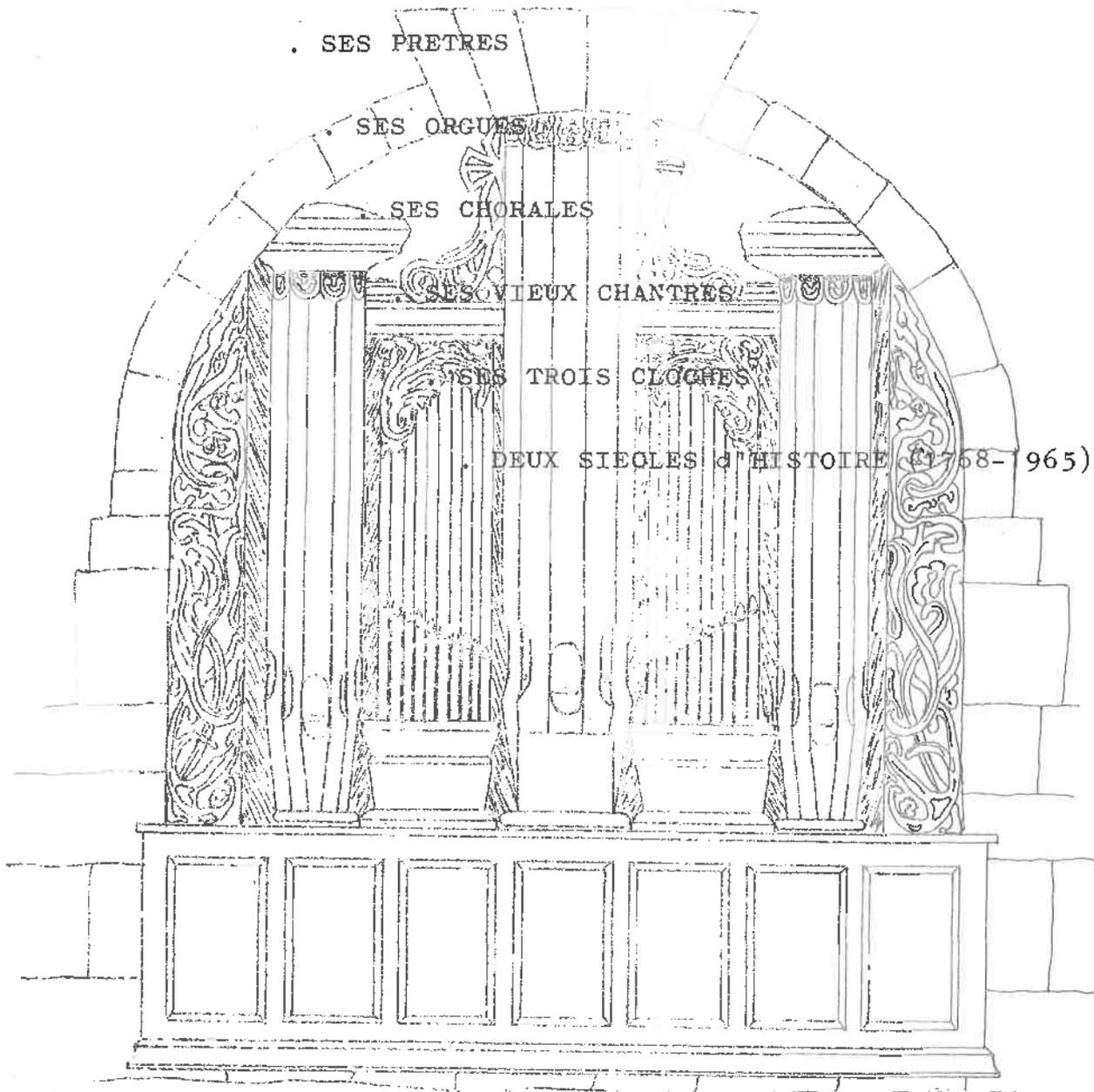
. SES ORGUES

. SES CHORALES

. SES VIEUX CHANTRES

. SES TROIS CLOCHES

. DEUX SIECLES d'HISTOIRE (1768-1965)



Les Orgues de l'Eglise de VAUVILLERS
RESTAURATION de 1938

=====

Louis DEPREZ
Notaire-Honoraire
VAUVILLERS

=====

COMMENT ON DEVIENT UN ORGANISTE D'OCCASION...

AVANT PROPOS

Dès ma plus tendre enfance, je fus prodigieusement intéressé par les instruments de musique, d'abord par les sons harmonieux qu'on en faisait sortir, ensuite par leur forme même. J'ai commencé par voir des pianos, puis des harmoniums, mais l'instrument qui me passionnait le plus était l'orgue de l'église de VAUVILLERS, que j'entendais jouer avec ravissement aux Offices, et dont le majestueux buffet, que je voyais en me retournant souvent (au risque de me faire rappeler à l'ordre par la personne qui était chargée de veiller à mon comportement) ainsi que le fonctionnement, restaient mystérieux à mes yeux d'enfant... Au fur et à mesure que je grandissais, je compris que cet orgue devait être actionné par un clavier, mais comment, de quelle manière s'y prenait-on, qui était chargé de jouer de ce merveilleux instrument, je ne le sus que bien plus tard, car M. le Curé BRIOTTET, instruit de l'expérience faite par M. l'Abbé MEYER, l'un de ses prédécesseurs, et qui sera ci-après relatée, n'aurait pas admis qu'un jeune enfant, même accompagné, montât à la tribune!...

A FONTENOIS-la-VILLE, avec l'Abbé CONSTANT...

Le premier qui m'initia à l'harmonium fut le bon Abbé CONSTANT, alors curé de FONTENOIS-la-VILLE. Je passais une partie de mes vacances chez ma grand-mère MAUGUIERE, qui demeurait à côté du Presbytère. Le brave curé était très accueillant, et j'eus un jour l'audace d'aller le voir dans son Eglise, et de lui demander de me "jouer de l'harmonium". Je rentrai émerveillé de ce que j'avais vu et entendu, et je crois bien que c'est à ce moment, (je devais avoir huit ou neuf ans), que naquit en moi une certaine vocation musicale, qui ne m'a jamais quitté depuis. Le cher Abbé ne savait pas à quoi il s'était engagé en m'invitant à revenir, car au cours de chacun de mes séjours à FONTENOIS-la-VILLE, je guettais le moment où il sortait de chez lui pour se rendre à l'Eglise, et je le suivais aussitôt... Et mon éducation musicale se poursuivait... Il faut dire que l'Abbé CONSTANT jouait fort bien, et que j'éprouvais un immense plaisir à l'entendre...

Mais après tout, pensai-je un jour, pourquoi n'apprendrais je pas, moi aussi, à jouer de l'harmonium ? Je m'en ouvris à l'ABBE, qui m'encouragea vivement et me donna les premières leçons sans me cacher qu'il me faudrait beaucoup travailler, si je voulais devenir un bon organiste.

A VAUVILLERS, avec Jeanne et Antoinette REMOND...

C'est alors, je ne sais par quel hasard, que Mademoiselle Jeanne REMOND, fille aînée des excellents pâtisseries de VAUVILLERS, (devenue plus tard Mme Pierre Miselaire), pianiste et organiste de talent, eût connaissance de mes dispositions musicales. Elle me prit en charge pour les premiers rudiments du piano, et me confia à sa cousine Antoinette REMOND (malheureusement décédée quelques années plus tard à l'âge de vingt ans), qui se chargea de m'apprendre à jouer de l'harmonium. Ces deux gentilles jeunes filles obtinrent sans peine de Mademoiselle BRIO-TTET l'autorisation pour moi d'étudier les exercices de la méthode HANON, sur le vieil harmonium un peu poussif qui était remis dans la salle des catéchismes, à côté du presbytère ; et c'est ainsi que j'atteignis l'âge de onze ans, âge fatidique pour moi puisque mes parents avaient décidé de me placer comme interne au lycée de VESOUL. Nous étions en Octobre 1919.

Ma mère, qui ne savait rien me refuser, me trouva alors un professeur de piano, sur les indications du Proviseur, en la personne de M. Louis BERNARD, qui remplissait au lycée les fonctions de Maître d'Internat, et qui devint plus tard Greffier de la Justice de Paix à VAUVILLERS, ayant épousé mademoiselle Laurence REMOND (soeur d'Antoinette et cousine de Jeanne déjà citées).

Toujours est-il que je fis de rapides progrès en piano et qu'un jour, après trois années d'études sous sa direction, il jugea nécessaire de me confier à un professeur de VESOUL de grande réputation, Madame RICHARD.

AU LYCEE DE VESOUL : Enfin, un orgue véritable...

Mais entre temps, à peine arrivé au lycée, un événement que je jugeai extrêmement important et heureux pour moi, s'était produit. L'aumônier du Lycée, M. l'Abbé LECLERC était à la recherche d'un organiste pour tenir à la Messe du dimanche matin, les orgues de la chapelle. Car il y avait des orgues, assez petites, mais bien conçues et en assez bon état au lycée, où nous avions la messe chaque dimanche à 6h 30 ! Qu'on veuille bien juger de ma joie et de mon émotion lors de mes premiers contacts avec ce mystérieux instrument, que je n'avais encore jamais vu de près... L'Abbé LECLERC m'expliqua grossomodo le fonctionnement des deux claviers (positif et récit), des registres, et enfin du pédalier, dont il me recommanda prudemment de ne pas me servir jusqu'à ce que j'aie l'orgue bien en mains. Il me fit cadeau d'un petit cahier intitulé "L'organiste débutant" où se trouvaient des morceaux assez harmonieux et faciles à jouer. Il me fit tellement confiance, qu'il me remit les clés de l'orgue, et obtint pour moi l'autorisation d'aller m'exercer deux fois par semaine, pendant les heures de récréation... Brave Abbé LECLERC l'ingratitude et l'insouciance propres aux enfants, fit que je quittai le lycée six ans après, sans même lui dire ma reconnaissance ; mais quinze ans plus tard, j'eus la joie et l'émotion de le retrouver comme Curé-doyen de SAINT-HYPPOLYTE (Doubs), et bien tardivement je le remerciai de toutes ses bontés à mon égard. Je vis qu'il était ému... Il me posa une question : "As-tu continué à jouer de l'orgue ?" -Oui répondis-je, je suis l'organiste de VAUVILLERS... Je vis son visage s'éclairer d'un sourire : "Ah bon, me répondit-il, il y en a tant et tant qui abandonnent !..."

A VAUVILLERS, à la chorale paroissiale...

Pendant mes années de lycée, je rentrais épisodiquement à VAUVILLERS, et je fus admis au "Choeur de Chant". Je pus même (faveur insigne, et à l'insu de M. l'Abbé BRIOTTET, mais avec la complicité de sa sœur Maria), m'essayer quelquefois à l'orgue... Puis je fis mon stage notarial à AMANCE, à VERTUS (MARNE) où je remplis provisoirement les fonctions d'organiste. Enfin à RONCHAMP, où je me liai d'une profonde et durable amitié avec un vicaire, musicien dans l'âme, M. l'Abbé Louis REUILLARD, qui en 1939 fut vaguemestre au bord du Rhin où j'étais également mobilisé. Bien que le village (Ottmansheim) fut évacué par sa population, nous avons trouvé moyen d'y jouer de l'orgue, sur le bel instrument datant du XVII^e siècle, qui se trouvait dans l'église octogonale du village.

A RONCHAMP, avec l'abbé REUILLARD...

Pendant notre séjour commun à RONCHAMP, entre 1927 et 1929 lui comme vicaire, moi comme clerc de notaire, se forma autour de l'abbé une véritable chorale paroissiale, composée de jeunes gens et de jeunes filles vraiment désireux d'apprendre à chanter, aussi bien l'irremplaçable et inimitable chant grégorien, que les messes chorales et cantiques que l'abbé REUILLARD choisissait judicieusement. L'église de RONCHAMP possède des orgues plus importantes que celle de VAUVILLERS. Il y eut un petit incident quand l'abbé REUILLARD fit comprendre aux deux vieilles organistes, Mesdemoiselles Marie et Amélie SPINDLER (dont l'une était sourde et était obligée de tenir un cornet de la main gauche pour s'entendre jouer de la main droite - (Amélie) -, et l'autre estimait qu'on en savait assez avec la messe des anges, et qu'il n'y avait pas lieu d'en apprendre d'avantage - (Marie) -, qu'elles devaient me céder la place, au moins pour les nouvelles messes grégoriennes, les messes en musique, et les autres morceaux nouvellement appris. Cela n'alla pas tout seul ("on veut nous prendre notre orgue !") Mais l'abbé usa de toute diplomatie ; j'y mis aussi du mien en faisant croire à Melle Marie que j'étais incapable de jouer les entrées (pour lesquels elle donnait souvent des airs d'opéras !...) et tout finit par s'arranger. Mais je dois dire que pendant mon stage de deux ans et demi à RONCHAMP, ce fut une grande joie pour moi d'accompagner l'excellente chorale formée et dirigée par mon cher ami, l'Abbé Louis REUILLARD.

Il me demandait souvent d'aller avec lui à N.D. du Haut, à 7 heures du matin, où il célébrait la messe deux fois par semaine en présence de quelques pieuses personnes. Ce n'était pas encore la célèbre chapelle construite par Le Corbusier, mais seulement celle dont, à la suite de plusieurs incendies, il ne restait que le choeur. La nef était à peine reconstruite par M. le Chamoine BELOT, alors curé de RONCHAMP, grâce aux souscriptions grandes et petites, de nombreux fidèles qui venaient surtout aux deux pèlerinages annuels du Jeudi de la Fête Dieu et de la fête de la Nativité (8 septembre). J'aimais faire en sa compagnie la montée de la colline, et après la messe, faire le tour de la chapelle en admirant le panorama vraiment magnifique qui se déroulait sous nos yeux. Le plus souvent, nous parlions musique et établissions les programmes pour les prochaines fêtes...

Je quittai RONCHAMP pour partir au service militaire en octobre 1929.

Puis je terminai mon stage notarial comme Principal Clerc en l'étude de Me WEYMULLER, Notaire à EPINAL en 1937, non sans avoir conservé avec RONCHAMP des relations très suivies, car c'est en effet dans cette localité que j'épousai, le 6 juillet 1931, Paulette Charles, avec qui je fus uni pour le meilleur et pour le pire, par M. LALLEMENT maire, et c'est dans une église superbement décorée, au cours d'une messe chantée par toute la chorale et par Madame HARTEMANN, épouse de mon ancien patron, qui avait une voix merveilleuse. De son côté, l'abbé Reuillard avait été en 1932 nommé par le regretté Mgr. Dubourg, curé de MONTREUX-CHATEAU, où il n'y avait pas d'église, mais avec mission d'en construire une. Et j'eus la joie d'assister à l'inauguration de cette belle église, une fois sa construction achevée, que M. le Chamoine BELOT, Curé, assisté de M. l'Abbé Louis REUILLARD, Vicaire, nous donnèrent la bénédiction nuptiale.

Puis les années passèrent, et pris par nos occupations respectives, le cher Abbé REUILLARD et moi-même n'eûmes que rarement l'occasion de nous revoir.

ORGANISTE TITULAIRE à VAUVILLERS durant 24 ans...

Je m'installai comme Notaire à VAUVILLERS le 16 novembre 1937. Un nouveau curé, M. l'Abbé Louis BOILLOT, directeur au grand séminaire de FAVERNEY, originaire de SERVANCE, m'y avait précédé depuis quelques mois, succédant à M. l'Abbé PUTOT. J'aurai l'occasion, par la suite, de rendre hommage à l'oeuvre très importante réalisée par ce prêtre, pendant son séjour à VAUVILLERS. Mais je voudrais dire que je conserve de lui un souvenir inoubliable, celui d'un très grand prêtre, homme d'action et de prière, homme généreux de coeur et d'esprit, et que je vis partir de VAUVILLERS en 1946 avec infiniment de peine.

HISTOIRE DES ORGUES DE VAUVILLERS...

Voyons l'histoire des orgues de VAUVILLERS, datant de 1858, mais dont la dernière restauration importante fut entreprise en 1938, précisément par M. l'Abbé BOILLOT.

=====

L'ÉGLISE DE VAUVILLERS



L'église décorée pour la fête de Noël 1948.
On remarquera les belles boiseries du chœur
aujourd'hui disparues.
Décorateur : Louis Bernard, Photo : Louis Giroz.

Dans son remarquable ouvrage sur l'histoire de VAUVILLERS récemment paru, Madeleine SOLEIL a relaté de la façon la plus complète l'histoire de l'ancienne Eglise, consacrée par Monseigneur l'Archevêque de BESANÇON Ferdinand de Rye, qui l'avait érigée en paroisse, la séparant de celle de MONTDORE le 5 MAI 1605, et pourvue de son premier desservant le même jour, en la personne d'un jeune franciscain, docteur en théologie, le R.P. François Guinemand.

Cette église était très belle et fort bien entretenue, mais elle fut malheureusement détruite 30 ans plus tard par les Suédois à la solde de Richelieu. Une église précaire fut rebâtie après la tourmente. Tant bien que mal et après d'incessantes réparations, cette église d'attente subsistera jusqu'en 1768. Mais elle était devenue trop petite et se trouvait au surplus en très mauvais état, un projet de construction nouvelle est adopté le 28 MARS 1768, nécessitant la démolition d'une belle maison appartenant à la famille CORNE. C'est l'église actuelle, qui avait été fort bien construite et qui n'a subi que fort peu de modifications pour arriver jusqu'à nos jours.

Elle a été bâtie grâce à la souscription et au travail des gens de VAUVILLERS, et surtout à la générosité du Seigneur du moment, le Duc Gaspard de CLERMONT TONNERRE. Commencée le 1er AOUT 1768, elle fut achevée et ouverte au culte en 1773.

Cette église comportait quatre cloches (1), dont trois furent détruites ou enlevées par les Révolutionnaires étrangers à la paroisse en 1793. Il n'en resta donc qu'une, la "moyenne". Mais dont deux cloches ont été remplacées depuis, et ce sont ces trois cloches qui existent actuellement.

Elle possédait aussi des orgues, qui semblent avoir été laissées à l'abandon durant quelques années, si bien qu'elles furent détruites par des enfants vers les années 1840-1843, et qu'il fallut en construire de nouvelles (les orgues actuelles) en 1857-1858.

Enfin dans une description complète de l'église, donnée par le Nouveau Dictionnaire des Communes de la Haute-Saône, édité par la SALSA (2), on parle notamment des belles boiseries qui décoraient le chœur, et "étaient formées de panneaux rectangulaires rythmés par des trophées décoratifs en bois doré", et "qui ont été supprimées depuis peu : Elles mettaient en valeur le beau maître autel en bois sculpté du XVIIIème. L'antependium figure le buisson ardent, sur le gradus, la table de préposition, le serpent d'airain, le chandelier à sept branches et l'arche d'alliance. Sur le tabernacle : le pélican, de chaque côté : les évangélistes. Le tabernacle a été malheureusement découronné de la monstrance coiffée d'une boule supportant la croix et se trouve de ce fait déséquilibré".

Nous n'en dirons pas plus long au sujet de l'Eglise, priant nos lecteurs de se reporter aux auteurs précédemment cités.

On nous pardonnera d'avoir un peu insisté sur la période que nous avons personnellement vécue, et dont nous gardons un souvenir très attachant.

Ajoutons seulement qu'à notre grande satisfaction, la réfection complète du clocher a été entreprise par l'entreprise HENNEQUIN, de CHAMPLITTE, début 1981.

Nous en félicitons et remercions vivement la Municipalité, présidée par son Maire, M. Gaston PREVOST, dont nous connaissons les soucis qui lui sont donnés, ainsi qu'à son Conseil Municipal, par le budget très serré de la Commune.

Et c'est le mardi 2 JUIN 1981, à midi précises, par une belle journée ensoleillée et en présence d'une foule nombreuse, après une sonnerie en pleine volée des trois cloches, que deux ouvriers grimpèrent au sommet du clocher rénové, pour y replacer le beau coq réparé et redoré par les soins de l'entreprise René Brallet à VAUVILLERS.

Puisse-t-il veiller sur notre pays, et lui indiquer toujours le bon vent !

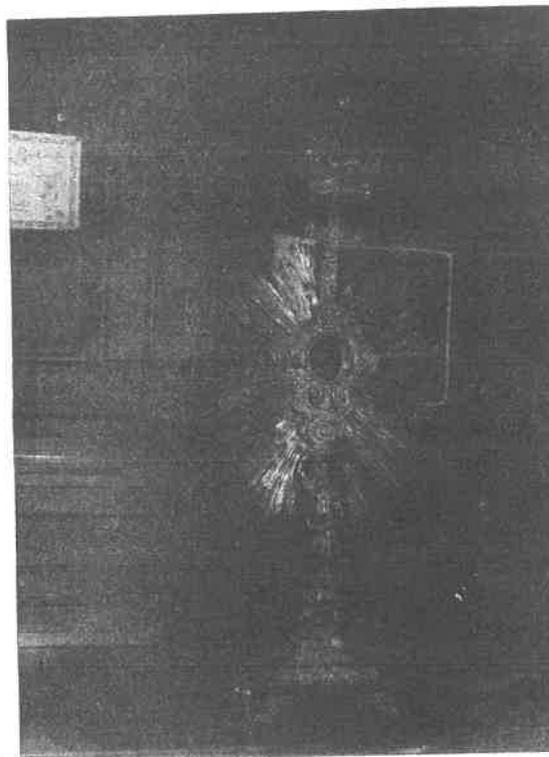


(1) Indication donnée par M. le Chamoine RIGNY, ancien de VAUVILLERS ; discours d'inauguration de la grosse cloche du 28 JUIN 1893.

(2) Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône à VESOUL.



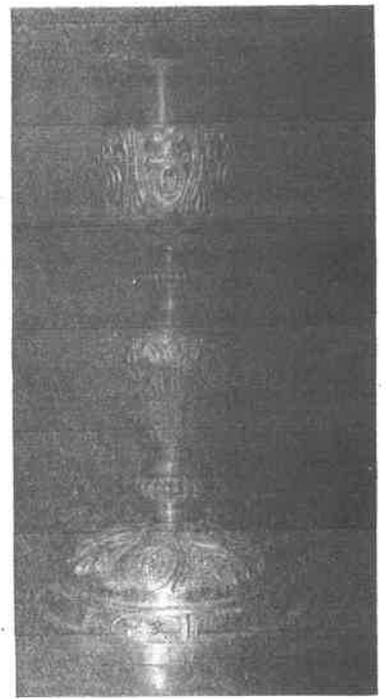
Ciboire en étain XVIIème siècle



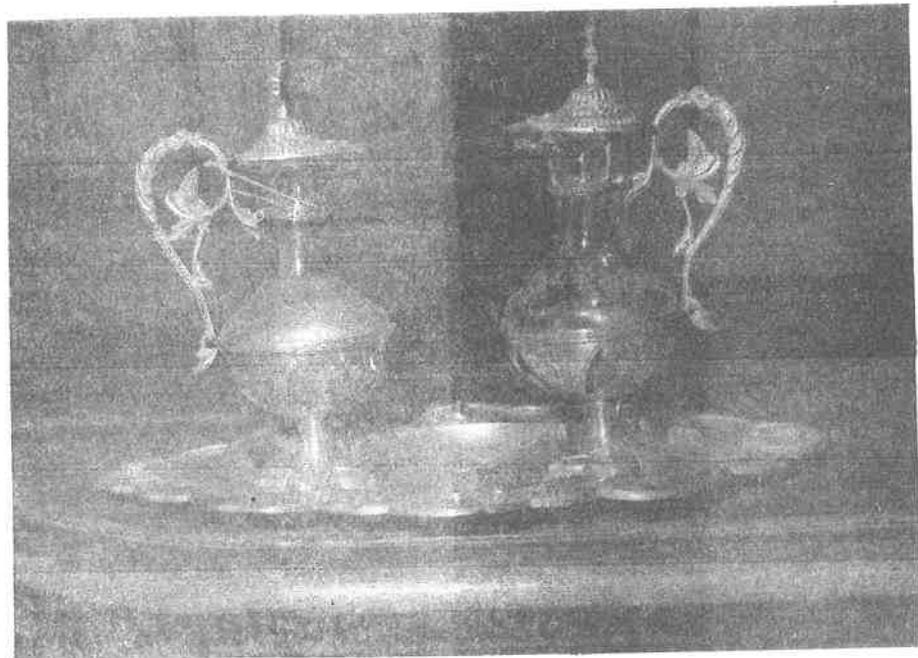
Ostensoir en vermeil acheté en 1840 par M. le Curé Rouge, à qui la Fabrique a remis 150 F le 23 Avril 1840 et 100 F le 3 juin 1842, pour solder le prix, après diverses quêtes publiques.



Calice et patène en vermeil
acheté le 6 AVRIL 1838, la
Fabrique ayant versé une
somme de 500 F pour en par-
faire le prix.

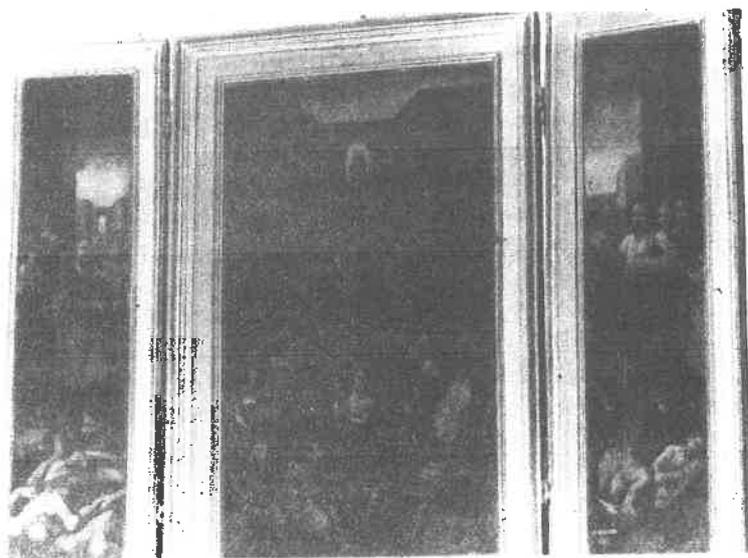


Calice en vermeil XIXème siècle
don de M. de BOULIGNEY, Vicaire
Général à BESANÇON, à sa Parois-
se Natale.

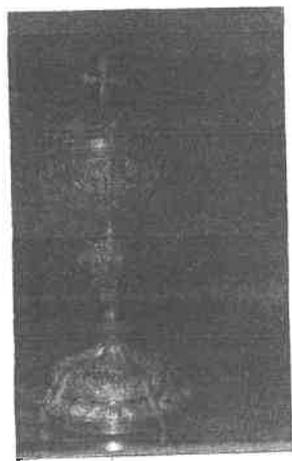


Burettes XIXème siècle en vermeil.

ècle,
aire
rois-



Tryprique peint sur bois au XVIème siècle. Martyre de St. Jean l'Evangeliste. Volet gauche : St. Jean, après avoir été empoisonné, réssucite deux morts. Volet droit : résurrection de la Drusienne à Ephèse. Au milieu, le supplice de St. Jean, qui eut les pieds ébouillantés. Au dos se trouve le blason du donateur : le Cardinal Sommier.



Ciboire vermeil Minerve et poinçon C - 19ème Siècle.



Ostensoir argent Vieillard - 19ème Siècle.

- HISTOIRE des (□)RGUES de VAUVILLERS.
 - Les CURES de VAUVILLERS de 1843 à 1962.
 - Les CHORALES ///- AROISSIALES
-

La lecture des anciens documents d'archives réserve souvent des surprises et permet de faire d'étonnantes découvertes.

. 1843 : Ces orgues qui faisaient "mal à voir"...

C'est ainsi qu'ayant entrepris de dresser l'historique des orgues actuelles de l'Eglise de VAUVILLERS, nous est tombée sous les yeux une délibération du Conseil de Fabrique du 28 AOUT 1843, dont nous extrayons ce qui suit :

"Les orgues sont vraiment dans un état de vétusté et de délabrement qui fait mal à voir. Parce que depuis que l'on a cessé d'y toucher, les enfants, qui vont à la tribune, ont brisé les touches, les soufflets, et enlevé les tuyaux.

Melle Marie BLANCHEVILLE a donné une somme de 1.000 Frs pour les réparer ou les remplacer. S'entendre avec le Facteur D'Orgues de MIRECOURT, qui vient de faire semblable travail à BAINS".

Ce document du 21 AOUT 1843, nous apporte plusieurs informations :

En premier lieu, et le renseignement le plus inattendu et le plus important, est qu'il existait déjà des orgues à VAUVILLERS au début du 19ème Siècle, et probablement au 18ème, date de la construction de l'Eglise ; alors que jusqu'à présent, il n'en était question nulle part. Chacun était persuadé que les orgues existant actuellement, construites en 1857-1858 par le facteur d'orgues VERSCHNEIDER, de REMERING (Moselle), et modifiées depuis à plusieurs reprises, étaient les seules qui aient jamais existé à VAUVILLERS.

Deuxième point, que nous notons, une somme de 1.000 Frs relativement importante pour l'époque, avait été donnée par une personne généreuse, Melle BLANCHEVILLE, pour réparer les orgues si elles étaient jugées réparables, ou éventuellement, pour les remplacer. Monsieur LETE, Facteur d'Orgues à MIRECOURT semble avoir été consulté en 1843, et a sans doute estimé que l'instrument était dans un tel état, que sa réfection n'était plus possible.

Enfin, il nous plait de remarquer que contrairement à ceux qui prétendent que les enfants d'autrefois étaient mieux élevés et plus disciplinés que ceux d'aujourd'hui, il s'est tout de même trouvé des jeunes en 1843 (époque où l'Eglise était très fréquentée, et où veillaient sur elle Curé, Vicaire, Suisse, Bedeau, Marguilliers), pour aller à l'intérieur de l'Eglise, monter à la tribune, et massacrer un instrument dont la destruction "était sans aucun profit pour eux ni pour personne, et pour le seul plaisir de saccager.. "Peut-être était-ce une suite de la période Révolutionnaire ; rien ne permet toutefois de l'affirmer..."

Mais nous avons eu la curiosité de savoir ce qu'il était advenu de ces orgues "dont l'état faisait peine à voir" en 1843 !

. 1853 - Le facteur BATH, de MIRECOURT, est consulté.

Le 20 OCTOBRE 1853, il adresse la lettre suivante à M. le Maire de VAUVILLERS :

Monsieur le Maire,

"J'ai l'honneur de vous informer que nous venons d'adresser à M. le Curé le devis de l'orgue que vous et lui m'avez demandé. Nous l'avons détaillé de manière à pouvoir vous rendre compte de l'effet et de ce que serait l'instrument placé dans le vaisseau de votre église. Nous avons cru mentionner dans le devis tous les jeux convenables pour office divin.

Mais pour entrer dans nos vues, Monsieur le Maire, nous voulons bien ne pas placer le jeu de trompette et le jeu de clairon, ce qui réduira le chiffre du devis à 3.700 F au lieu de 4.500, mais à la condition que si le Conseil décidait à faire mettre ces deux jeux dans le moment où nous construirons l'orgue, cette somme de 800 F nous serait allouée pour les placer. Quant aux vieux tuyaux qui restent dans le buffet, nous les évaluons à 120 Frs en déduction des 3.700 F, ci..... 3.580 Frs.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer, l'assurance de ma considération très distinguée."

"Claude SONRIER"

. On ne sait pourquoi, ce devis ne fut pas pris en considération, et on ne parla plus des orgues pendant quatre ans, jusqu'au décès de M. l'Abbé MEYER.

. 1857 - La construction de nouvelles orgues est décidée.

Nous avons donc feuilleté attentivement les registres paroissiaux, et ce n'est que le 19 NOVEMBRE 1857, très peu de temps après le décès de M. l'Abbé MEYER, Curé de VAUVILLERS depuis le 6 MAI 1845, (qui ne semble pas s'être autrement soucié de la réparation ou de la reconstruction des orgues), que nous avons trouvé une déclaration faite au Conseil de Fabrique par M. l'abbé MOREY, Vicaire et Administrateur provisoire de la paroisse, décidant d'affecter à la construction de nouvelles orgues, une somme de 1.000 F montant d'un legs fait par Melle Marguerite MOTTET, décédée soeur de l'ancien notaire de VAUVILLERS, s'ajoutant à la somme de 1.000 F donnée par Melle Marie BLANCHEVILLE comme il est dit plus haut, soit une provision de 2.000 f au total.

Mais on ne sait toujours pas ce que sont devenues les anciennes orgues...

. 1862 - Les "débris" des anciennes orgues sont vendus aux enchères publiques !

C'est seulement en Octobre 1862, dans le "cahier des dépenses", que nous trouvons trace d'une recette d'une somme provenant de la vente "des débris en bois et métal des anciennes orgues", qui a eu lieu aux enchères publiques à la requête de M. Jean François DAUBIE, Secrétaire de Mairie, agissant en qualité de Président de la Fabrique de VAUVILLERS, sur la Place devant l'Eglise, le Jeudi 15 OCTOBRE 1862 (jour de marché), à 7 heures du matin, par le ministère de Me CLÈRE, Notaire à VAUVILLERS, au cours de laquelle il a été adjugé :

- A M. Moïse LEVY, Négociant demeurant à VAUVILLERS, 19 Kgs	
50 d'étain, à 2,50 F le KG, soit.....	49,70 F
- A M. Constant DELOR, ferblantier à VAUVILLERS	
113 Kgs de plomb à 0.50 F le KG, soit.....	56,50 F
- A M. Charles PAYEN, de VAUVILLERS, le buffet	
de l'orgue, pour.....	20,00 F
- Et à M. Dominique BLANCHEBARBE, de VAUVILLERS,	
des bouts de fer blanc, pour.....	<u>0,25 F</u>
TOTAL de la somme encaissée aussitôt par M.	
BLANCHEVILLE, Trésorier de la Fabrique.....	<u>126,45 F</u>

. Pour les anciens de VAUVILLERS, précisons que Moïse LEVY qui avait construit l'immeuble situé à l'angle de la Grande Rue et de la Route de DEMANGEVELLE, dans lequel il avait installé une importante fabrique de broderies. Cet immeuble a été vendu par la suite à Armand MAUGIN, qui y a installé sa pharmacie, puis à M. Charles THIEBAUD.

. Constant DELOR nous est inconnu et à notre connaissance, n'a pas laissé de parenté à VAUVILLERS.

. Charles PAYEN était propriétaire de la scierie du Moulin de la Craie. Il était le frère du Chamoine PAYEN, ancien curé de Saint Maurice à BESANÇON, et le père d'Antoinette PAYEN, épouse de M. René BECQUET MARAISCHERIE, qui a continué longtemps l'exploitation de la scierie, devenue Fabrique d'Aliments du Bétail.

. La famille de Dominique BLANCHEBARBE s'est éteinte avec le décès d'Adèle BLANCHEBARBE, que nous avons encore connue dans notre enfance.

L'importance très relative de ces "débris" donne à penser

Soit qu'il ne s'agissait que d'un petit instrument, tout au plus d'un positif, c'est-à-dire d'un orgue ne comportant que deux ou trois jeux destinés à l'accompagnement, et un seul clavier.

Soit qu'il s'agissait d'un orgue plus conséquent, et dont la partie utilisable aurait été employée dans la construction du nouvel instrument.

Cette dernière hypothèse paraît être la plus vraisemblable d'autant plus qu'elle expliquerait la longue période courue entre la date de la découverte de l'instrument qui "faisait mal à voir" - (21 AOUT 1843) - celle de la construction des nouvelles orgues (1857-1858), et celle de la vente des "débris" (15 Octobre 1862).

En tout cas, il semble bien que la partie du buffet située en avant, et visible depuis la nef, qui est en chêne et d'assez belle facture, contrairement à l'avis de certains experts, ne soit pas restée de l'ancien orgue, mais qu'elle ait bel et bien été fournie par les frères VERSCHNEIDER, qui utilisaient couramment ce modèle. Il suffit, pour s'en convaincre, de contempler les orgues de CHATENOIS-les-FORGES, réalisées en 1859 par VERSCHNEIDER également, et ressemblant étonnamment à celles de VAUVILLERS, construites un an auparavant, celles-ci étant beaucoup moins importantes que celles-là.

Toujours est-il que nul ne soupçonnait l'existence de cet ancien orgue, qui devait probablement dater de la reconstruction de l'Eglise commencée le 1er AOUT 1768 et finie en 1773, et en grande partie financée par Gaspard de CLERMONT TONNERRE.

Il n'aura duré qu'une cinquantaine d'années, ce qui est bien peu pour un instrument de cette importance ! Il est vrai qu'entre temps, la Révolution était passée.. Est-on allé jusqu'à la destruction de l'orgue ? Nous ne le pensons pas. Il ne s'agissait sans doute que d'un manque provisoire d'utilisation. Les enfants, croyant que l'orgue ne servirait à rien, l'ont tout simplement démonté et détruit... pour s'amuser !

LA CONSTRUCTION DU NOUVEL ORGUE CONFIEE A
MM. VERSCHNEIDER FRERES en 1857/1858.

Décidée par le Conseil de Fabrique par délibération du 19 NOVEMBRE 1857, et confiée au Facteur d'Orgues VERSCHNEIDER, de REMERING (Moselle), qui avait fait le meilleur prix, la construction du nouvel orgue fut menée très rapidement, trop rapidement sans doute, car ainsi qu'on le verra ci-après, cet instrument donna lieu par la suite à bien des contestations et faillit de bien peu conduire la Fabrique à soutenir un procès.

L'orgue avait belle apparence. Il avait été construit dans l'arc principal de la tribune, de sorte qu'il n'y avait aucun passage devant, mais seulement derrière pour aller d'une des tribunes latérales à l'autre.

L'orgue comprenait deux claviers et un pédalier, qui se trouvaient sur le côté droit, face à la porte de la tribune.

De l'autre côté, dans la tribune latérale, se trouvait la soufflerie, assez dure à actionner manuellement. Beaucoup d'anciens de VAUVILLERS se souviendront d'avoir "pompé" !. Une ficelle au bout de laquelle pendait un indicateur en plomb montrait au souffleur que la réserve d'air s'épuisait ; quelquefois, le préposé oubliait malicieusement de la renouveler, et le pauvre organiste, en train d'exécuter une entrée ou une sortie, se voyait soudain devant un instrument muet !

Quant aux chantres ou à la chorale, ils se plaçaient dans la petite tribune latérale, du côté de l'organiste. Comme ils étaient assez nombreux, ils étaient vraiment à l'étroit, et si le son de l'orgue était très bien perçu de la nef, il n'en était pas de même de la chorale, et ses dirigeants furent souvent obligés de faire monter sur des chaises ceux qui étaient placés derrière

Mais revenons à nos orgues, installées, on l'a vu, fin 1857 début 1858.

Tout d'abord, tout semble aller très bien, puisque dans le rapport fait à la Fabrique qui l'avait désigné comme Expert pour la réception des orgues, le 10 MAI 1858, l'organiste Louis BATTMANN, de la paroisse de VESOUL, déclare ce qui suit :

"Après avoir examiné la soufflerie, je me suis convaincu qu'elle était parfaitement conditionnée, et capable de fournir un vent suffisant à l'instrument ;

J'ai vérifié la partition sur le Prestant et l'ai reconnue juste et bien faite ;

J'ai fait parler les différents jeux les uns après les autres, et ai reconnu qu'ils parlaient avec facilité et distinctement ; et qu'ils étaient parfaitement d'accord séparément aussi bien qu'entre eux.

J'ai fait les épreuves nécessaires pour me convaincre qu'il n'existe aucune perte de vent, et que le sommier est parfaitement étanche.

Je n'ai, en un mot, que des éloges à faire à M. VERSCHNEIDER, et déclare, en ma foi et conscience, que l'orgue peut-être déclaré recevable".

Voilà donc une première expertise, très favorable au facteur d'Orgues, qui aussitôt, en Mai 1858, établissait sa facture comme suit :

Somme convenue forfaitairement.....	5. 000 F
A déduire acompte payé au début des travaux...	<u>1. 500 F</u>
Reste dû par la Fabrique à M. VERSCHNEIDER...	<u><u>3. 500 F</u></u>

Nous trouvons encore dans le prix de revient relativement faible une préemption de plus, selon laquelle une grande partie de l'ancien orgue aurait été réutilisée, les tuyaux d'étain et peut-être même les tuyaux de bois notamment. A titre indicatif, les orgues de CHATENOIS-les-FORGES, réalisées à la même époque par les VERSCHNEIDER, et comportant 18 jeux et un double buffet avaient coûté 55.000 Francs, soit onze fois plus que celles de VAUVILLERS !

Notons en passant que le prix d'un orgue similaire au nôtre serait au moins, actuellement de 200.000 Frs ! Mais évidemment, la valeur de la monnaie a beaucoup évolué au cours des 120 années qui se sont écoulées depuis :

IL FAUDRA PAYER POUR UTILISER L'INSTRUMENT

Le 17 MAI 1858, la Fabrique établit un tarif pour utilisation de l'orgue, "pour toute personne sans distinction qui désirerait jouir de la faveur de l'orgue pendant une cérémonie quelconque". Cette personne "devrait payer d'avance au trésorier de la Fabrique une somme de cinq francs pour chaque cérémonie, dont trois francs pour la Fabrique et deux francs pour l'organiste ; cette mesure, prise d'urgence pour amortir autant que possible le capital placé dans l'établissement de ce même orgue". Signalons que le premier organiste du nouvel orgue fut M. PETITCOLIN, Maître d'Eco

9 MAI 1858 : BENEDICTION SOLENNELLE DE L'ORGUE

Le même jour, une note inscrite au Registre des délibérations du Conseil de Fabrique, signée par son secrétaire M. BLANCHEVILLE, rapporte que l'orgue a été béni solennellement le dimanche 9 MAI 1858 par M. VERDOT, Curé Archiprêtre de la Ville de VESOUL, assisté de M. l'Abbé MOREY, ancien Vicaire à VAUVILLERS devenu Vicaire à VESOUL, et de M. l'Abbé PY, Curé de VAUVILLERS,

et encore en présence de la Municipalité et de toute la population de VAUVILLERS. Un sermon de circonstance a été fait par M. l'Archiprêtre VERDOT. Ajoutons que les orgues étaient tenues par M. BATTMANN, Organiste à VESOUL, qui ainsi, avait eu l'occasion de les expérimenter d'une façon approfondie, pour procéder à son expertise le lendemain.

Les paroissiens de VAUVILLERS, privés d'orgue pendant près de vingt ans, allaient enfin avoir de belles cérémonies, et ils ne manquèrent pas de remercier chaleureusement M. l'Abbé MOREY, leur ancien Vicaire, qui avait pris l'initiative, lorsqu'il était administrateur de la paroisse, de relancer le mouvement amorcé par le don de Mademoiselle BLANCHEVILLE et le legs fait par Mademoiselle MOTTET, ainsi que M. l'Abbé PY, leur Curé qui s'était donné beaucoup de mal et beaucoup de soucis pour faire exécuter les travaux.

DES DERANGEMENTS CONTINUELS

Mais hélas, la période de satisfaction fut de courte durée, et bientôt, il fallut déchanter.

Le 8 SEPTEMBRE 1859, c'est-à-dire quatorze mois environ après la bénédiction des orgues, le Conseil de Fabrique, comprenant M. DAUBIE, Président, M. PY, Curé, JOBERT, PERNET, BAILLY, BLANCHEVILLE Trésorier, et Me. CLERE, Notaire, Maire de la Commune, émettait de sérieuses réserves "quant au paiement du prix des orgues nouvellement établies par la volonté dudit Conseil, avant que celui-ci, en présence des dérangements continuels qui s'y opèrent, se ne soit prononcé sur le fait de savoir s'il y a lieu ou non de payer au delà qu'il ne l'a été jusqu'alors ; le Facteur les a entreprises avec toute garantie".

Rappelons que jusqu'à cette date, il n'avait été payé qu'un acompte de 1.500 F sur le coût total de 5.000 F.

LES NOUVELLES ORGUES SONT LOIN DE REMPLIR LES QUALITES PROMISES

Le 29 DECEMBRE 1859, M. l'Abbé PY, Curé, visiblement ennuyé de cette situation, provoque une nouvelle réunion du Conseil de Fabrique. Le Président DAUBIE fait alors "la communication officielle que les orgues établies dans l'Eglise étaient loin de remplir les conditions de qualités promises par le facteur-entrepreneur, et qu'il devenait évident de prendre à leur égard une décision d'autant plus prompte qu'elles devenaient dès à présent inutiles, par cette raison que la température ou toute autre cause influente a fait travailler certains bois qui rétrécissent, ouvrent les jeux et empêchent l'harmonie de l'instrument, à ce point qu'il est de toute impossibilité de s'en servir en ce moment. En présence de faits d'une nature aussi grave, M. le Curé a bien voulu se charger d'en écrire au Facteur pour lui expliquer la nature de ces mêmes faits et lui rappeler la garantie qu'il nous doit, c'est-à-dire qu'il doit à la Fabrique avant de recevoir une somme plus forte que celle que cet établissement lui a versé tout d'abord".

"Après cette communication dont la gravité n'a pas échappé au Conseil, les membres considérant qu'il y a lieu d'y remédier immédiatement, remercient M. le Curé de son bienveillant intermédiaire dans cette circonstance, le prient de le continuer jusqu'à ce qu'une solution définitive satisfaisante soit obtenue, lui donne tous pouvoirs pour traiter cette affaire avec le facteur, d'exiger de lui la garantie qu'il a promise et l'autorise à lui refuser tous nouveaux acomptes de prix avant que l'instrument soit rétabli, remonté selon les prescriptions de son marché, et par le jeu des touches et l'harmonie des sons, il ne réunisse toutes les conditions promises et exigées en les circonstances pareilles ; fait défense au trésorier de verser aucune nouvelle somme sans l'assentiment du Conseil, qui ne se prononcera qu'après avoir entendu M. le Curé, qui le représente dans la circonstance."

18 SEPTEMBRE 1861 : VISITE de S.E. le Cardinal MATHIEU

Le 18 Septembre 1861, S.E. le Cardinal MATHIEU, Archevêque de BESANÇON, rendait visite à la paroisse. Nul doute que la question du litige avec le Facteur d'Orgue ait été évoquée, mais probablement pour ne pas gêner les négociations en cours, l'éminent prélat n'en a pas fait mention dans les observations, cependant très complètes et très poussées sur la tenue de l'Eglise et les réparations et améliorations à y faire, qu'il a mentionnées de sa main au Registre de la Fabrique.

6 AOUT 1864 : EXPERTISE DEFAVORABLE

Puis de très longues tractations avaient lieu entre M. l'Abbé PY et le Facteur VERSCHNEIDER à l'issue desquelles il était convenu que les deux parties s'en remettaient à une nouvelle expertise, qui serait confiée à deux organistes désignés et choisis d'un commun accord entre elles, savoir : Frère Louis HUNOT, Religieux, Organiste à SAINT-REMY, et Léon BERNARD, Organiste à SAINT-LOUP.

Cette expertise eût lieu le 6 AOUT 1864, et fut très défavorable au facteur VERSCHNEIDER. En voici les termes, d'après le procès-verbal inscrit de la main du Frère HUNOT au Registre de la Fabrique, et signé des deux experts :

"...Avons rédigé de concert le présent procès-verbal, que nous déclarons être le résultat consciencieux de nos attentions et très sérieuses observations.

"D'abord, nous déclarons que dans son ensemble, le jeu d'orgue nous a paru n'être pas mauvais, mais nous avons remarqué que les jeux de fond parlent pour la plupart tardivement, ce qui, selon nous, annonce un défaut de construction. Nous avons constaté en second lieu que les jeux d'ange (d'anchements) sont d'une faible tonalité et n'offrent pas de garantie pour la durée de l'harmonie. Quant au Hautbois, nous l'avons reconnu assez fort comme sonorité mais en même temps trop criard par rapport à l'accompagnement qu'il lui est naturel. Le basson nous a paru encore plus défectueux que le Hautbois, et n'ayant pas le caractère qui lui est propre. Les observations que nous avons faites sur le Hautbois s'appliquent également au Cornet. Après avoir attentivement observé les

Bourdon, aux tuyaux en sapin, nous avons remarqué que le bois n'est pas dans toute sa vigueur, et qu'il offre des défauts dans quelques unes de ses parties. La soufflerie ne nous a pas paru non plus exempte de tout reproche ; nous avons constaté qu'elle ne conserve pas l'air, et il nous a été facile de remarquer qu'elle ne conserve pas l'air, et il nous a été facile de remarquer qu'elle ne s'offrait pas de garantie pour la durée. Nous n'avons pas pu inspecter le sommier dans tous ses détails, mais autant qu'il nous a été permis d'en juger, il nous a paru faible. Après avoir lu le présent procès-verbal et en avoir mûrement pesé toutes les allégations, nous l'avons signé l'un et l'autre, comme étant l'expression parfaite de nos observations".

SEPTEMBRE 1864 : LES VERSCHNEIDER S'ADRESSENT AU
PREFET ET AU CONSEIL MUNICIPAL POUR OBTENIR PAIEMENT...

Comme on pouvait le voir, cette expertise laissait la porte ouverte à une transaction. On aurait pu croire que VERSCHNEIDER offrirait de remédier au moins en partie aux imperfections révélées par les experts. Il n'en fut rien, et une délibération de la Fabrique du 5 SEPTEMBRE 1864 nous apprend que "les frères VERSCHNEIDER, ayant pris connaissance de l'expertise et ne s'en trouvant pas satisfaits, ont demandé séance tenante au Conseil réuni à cet effet, l'autorisation qui pouvait leur être refusée d'amener un second expert, mais qui leur fut accordée à cette condition qu'en cas de désaccord, un troisième expert chargé de trancher le différend serait nommé par le Juge de Paix. Le conseil fidèle à sa convention attend le rapport de l'expert de MM. VERSCHNEIDER, M. HESSE, de NANCY, qui est venu expertiser le jeu d'orgues dans les premiers jours de Mai".

Aucune trace du rapport de M. HESSE ne figure au Registre, mais le 7 SEPTEMBRE 1864, les frères VERSCHNEIDER s'adressent à M. le Préfet en lui indiquant leur intention de poursuivre en paiement la Fabrique "en se fondant sur l'inutilité de plusieurs démarches faites pour obtenir ce qui reste resté sur le prix, soit 3.500 F".

Le 28 SEPTEMBRE 1864, la même communication est faite au Conseil Municipal de VAUVILLERS.

Devant ces réclamations, le Conseil de Fabrique ne peut qu'exprimer sa surprise que les facteurs ne suivent plus la route qu'on s'était tracée, d'accord en vue d'un arrangement amiable et juste. Il s'adresse à son tour à l'Autorité suprême du département "pour obtenir que le différend existant se termine comme il a été convenu pour la satisfaction des parties intéressées, c'est-à-dire par l'expertise proposée et acceptée par VERSCHNEIDER".

LA FABRIQUE EST CITEE DEVANT LE TRIBUNAL DE LURE

Mais voici que les choses s'enveniment et que par acte de l'Huissier MOUFFTER, de VAUVILLERS, du 6 Novembre 1864, la Fabrique de VAUVILLERS, en la personne de M. BLANCHEVILLE, son trésorier, est citée devant le Tribunal de LURE pour payer aux sieurs VERSCHNEIDER la somme de 3.500 F restant due sur l'orgue installé en 1857.

Le 31 MARS 1865, la Fabrique déclare "que cet orgue a été mal confectionné et qu'il n'est pas dans la condition voulue, puisqu'il ne fonctionne pas moitié de l'année... et qu'elle s'est toujours refusée à payer le restant tant que l'orgue ne serait pas recevable".

"En conséquence, attendu que la Fabrique ne peut ni tenter ni soutenir un procès en justice sans y être autorisée par l'Autorité supérieure, c'est pourquoi elle vient par la présente, solliciter l'autorisation dont elle a besoin pour répondre à l'action qui a été ouverte contre elle devant le Tribunal de LURE

- 1866 : L'INCIDENT EST CLOS, ET UNE TRANSACTION INTERVIENT...

Qu'advient-il alors ? - Nous avons tout lieu de supposer que le préfet, sans toutefois refuser l'autorisation sollicitée, convoqua le Maire de VAUVILLERS, Me CLERE, Notaire, qui était membre de droit du Conseil de Fabrique, et lui demanda d'user de son influence et de ses qualités de conciliateur pour apaiser les esprits et régler amiablement la question. Il est très possible également que l'Archevêché soit intervenu dans le même sens auprès de M. l'Abbé PY. L'un et l'autre firent sans doute valoir à la Fabrique "qu'un mauvais arrangement vaut souvent mieux qu'un bon procès". Peut-être aussi VERSCHNEIDER y mit-il un peu du sien et fit-il à l'orgue quelques réparations parmi les plus indispensables... Nous n'avons trouvé aucun document sur les arrangements intervenus.

Mais le 3 JANVIER 1866, la Fabrique payait aux frères VERSCHNEIDER une somme de 3.000 F, le solde, soit 500 F étant payable seulement le 31 MARS 1872, sans doute dans l'attente des améliorations à apporter.

En 1885, on trouve encore un paiement au facteur MISE-RACHESKI, pour réparation de l'orgue de 70 F.

DIFFERENTES REPARATIONS SONT EFFECTUEES PAR LA SUITE

Telles sont les péripéties qui furent provoquées par l'insaturation de cet instrument, qui présentait sans doute des défauts de fabrication, certains jeux étant "d'une faible tonalité", alors que d'autres étaient jugés "trop criards", mais dont le principal défaut était d'être inutilisable pendant toute la période d'hiver. De ceci, le facteur d'orgues n'était peut-être pas entièrement responsable, ainsi que nous l'expliquerons par la suite. Mais ceci est un point de vue tout à fait personnel.

Toutefois, le 21 AOUT 1892, nous trouvons encore une délibération du Conseil de Fabrique, réuni sous la Présidence de M. Alexandre MAILLOT, et composé de MM. CHAILLE, trésorier, BRISBARI secrétaire, BAILLY et BAUDELLOT, décidant d'affecter une somme de 650 Frs à une réparation urgente de l'orgue.

Le 26 Octobre 1892, on payait à un facteur d'orgues de BITCHE, sans doute au moyen du crédit ci-dessus voté, une facture de 330 F pour réparation.

- 21 JUILLET 1897 : INSTALLATION DE M. l'Abbé GERBAULET

Le 21 JUILLET 1897, M. l'Abbé GERBAULET, âgé de 54 ans, était installé comme curé doyen de VAUVILLERS, en remplacement de M. l'Abbé PY. Il était reçu par la Fabrique, comprenant MM. ALEXANDRE, MAILLOT, Président ; Alexis MOUGIN, trésorier, Charles BAUDELLOT, secrétaire, BRISBARD et GODARD, membres, et par l'Abbé FOLLOT, Vicaire et Administrateur de la paroisse pendant la vacance. Il trouvait une paroisse bien organisée matériellement, les trois cloches dont la dernière inaugurée le 28 JUIN 1893 en parfait état de fonctionnement, et des orgues qui peut-être ne donnaient pas toute satisfaction, mais qui avaient l'avantage d'être payées.

Dès le 17 AVRIL 1898, une réparation était faite à l'orgue.
Coût : 60 Francs.

LA LOI DE SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

Puis vint la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les inventaires et autres événements qui troublèrent les catholiques et leurs pasteurs.

Le 2 JANVIER 1907, le Conseil de Fabrique comprenant MM. BRISBARD, GODARD, MOUGIN, BAUDELLOT, LEMARQUIS et M. l'Abbé GERBAULET Curé, approuve le budget qui est déficitaire, et déclare "qu'en présence de l'inconnu qu'ouvre l'Eglise de France, la séparation accomplie par l'Etat, le Conseil s'abstient de dresser un budget (prévisionnel) avant d'avoir reçu les directives de Monseigneur l'Archevêque". Et c'est seulement deux ans après, le 2 JANVIER 1909, que ces directives sont communiquées à la Fabrique, composée des mêmes personnalités, qui reçoivent l'ordre de "se constituer désormais en Conseil paroissial, lequel devra fonctionner comme par le passé".

- 27 JUILLET 1913 : INSTALLATION DE M. l'Abbé BRIOTTET

Le 27 JUILLET 1913, entrait en fonctions un nouveau curé, M. l'Abbé Hippolyte BRIOTTET, âgé de 46 ans, venant de CORRE, qui était officiellement reçu par le Conseil paroissial composé de MM. GODARD, BAUDELLOT, MOUGIN, LEMARQUIS et RAGOT.

Sa soeur, Mademoiselle Maria BRIOTTET, allait demeurer avec lui jusqu'à sa mort en 1930. C'était une très bonne personne, d'une grande discrétion, et tous ceux qui l'ont connue et ont eu le privilège de fréquenter le presbytère de VAUVILLERS sous le ministère de M. l'Abbé BRIOTTET, gardent de lui le souvenir d'un bon prêtre, exigeant pour lui-même comme pour les autres, d'une grande dignité, mais de Mademoiselle Maria, c'est le bon sourire et l'accueil toujours si aimable qui resteront.

Dès son arrivée à VAUVILLERS, Mademoiselle BRIOTTET allait se préoccuper de réorganiser le "choeur de chant", mais malheureusement, la grande guerre de 1914-1918, qui fit tant de deuils dans la paroisse et causa tant de malheurs dans toute la France, fut une triste période, pendant laquelle les offices furent bien suivis et la paroisse put fonctionner à peu près normalement. Mais bien sûr, la chorale ne marcha qu'au ralenti, et rien ne put être fait à l'orgue, qui continua à donner périodiquement quelque

inquiétudes. Cependant, un ébéniste parisien, nouvellement installé au pays, M. Henri VINCENT, sans être un technicien de l'orgue réussit à faire un réglage qui permit de faire fonctionner l'instrument.

Pendant les années qui suivirent la grande tourmente, M. l'Abbé BRIOTTET, puissamment aidé par sa soeur Maria, organisa un véritable chorale paroissiale.

Grâce à l'excellente mémoire de Madame REGENT (Antoinette LEMARQUIS), aidée de Madame ROY (Georgette LABRUDE), de Madame GIRARD (Jeanne LARCHE), et de Mademoiselle Antoinette VINCENT, nous avons pu, à partir de cette époque, jusqu'à l'année 1965, reconstituer la liste de toutes les personnes qui, à des titres divers, prêtèrent leur concours au "choeur de chant" de VAUVILLER. C'est avec un très grand plaisir que nous la publierons ci-après.

Nous savons seulement qu'avant l'Abbé BRIOTTET, il y avait déjà :

. Comme organistes : M. PETITCOLIN, Instituteur ; M. HUMBER dont la rémunération pour l'année 1866 était de 30 Frs - M. NICOT (Instituteur) qui avait touché 50 Frs en 1871. Et enfin, Soeur Yolande, qui fut une organiste et compositrice de grand talent, Julie GODARD et Paul LARCHE, venu à VAUVILLERS en 1908.

. Et comme chanteurs et chanteuses :

Au lutrin : les anciens "maîtres d'école" : MM. BREDIN (1837 à 1842), BILAT (1838 à 1851), BILLOT (1839 à 1846).

Puis vinrent un peu plus tard : Benjamin MULOT et Charles BAUDELLOT, et aussi le brave "père" CHENU, qui avait en outre la mission, combien importante, de faire la quête à tous les offices : mission dont il s'acquittait consciencieusement, en agitant souvent son écuelle de fer, de manière à être entendu de loin !

A la tribune : Jeanne BAUDELLOT. Louise DEPREZ (Madame Léon MOREL).

Donat LEMARQUIS. Victor DETRIE.

Nous avons vivement regretté de n'avoir trouvé aucun document nous permettant d'établir une liste complète des chanteuses et des chanteurs qui existaient à l'époque.

Voici donc la liste des personnes, dont hélas beaucoup sont aujourd'hui disparues, qui firent partie de la chorale formée par Melle Maria BRIOTTET, de 1913 à 1930 :

Maria BRIOTTET. Antoinette LEMARQUIS (devenue Madame Henri REGENT). Jeanne BAUDELLOT. Marie Louise BOURDIN. Blanche DOILLON (Nièce de M. MISSIER). Anne-Marie DUFOURG (devenue Mme Marc THOMAS). Marguerite GRANHAYE (devenue Mme Louis BEAUDOIN). Jeann GRANHAYE (devenue Mme Charles DROUOT). Denise ETIENNE. Pauline e Marie ETIENNE (filles du Docteur ETIENNE, qui s'était fait construire une belle maison d'habitation, aujourd'hui la Poste de VAUVILLERS). Lucie KUHN. Georgette LABRUDE (devenue Mme ROY). Marguerite BEAUDOIN (devenue Mme CACHOT). Marthe GEOFFROY (devenue Mme Marcel LHUILLIER). Madeleine et Reine MANTEZ.

Au lutrin : les mêmes que précédemment.

A la tribune : Donat LEMARQUIS, et Léon et Georges LEMAR-
QUIS, ses fils. Albert GUEDANT. Auguste MULOT. Louis et Jean
RIGOLOT. Joseph BEAUDOIN. Auguste GEOFFROY, (Notaire), et ses deux
fils Pierre et Jean. Louis BERNARD (Greffier de Paix). Louis DEPRez

A l'orgue : Julie GODARD. Paul LARCHE. Antoinette REMOND.
Renée GEOFFROY (devenue Mme MARVILLET). Jeanne REMOND (devenue
Mme MISELAIRE). Suzanne REMOND (devenue Mme GILLET).

Monsieur l'Abbé BRIOTTET assistait à toutes les répétitions
en se promenant de long en large au chœur ou dans la grande allée
de l'Eglise, et ne ménageait pas ses critiques, en claquant des
mains et même... de la langue !... "L'orgue joue trop fort et
couvre les voix..." ou encore : "Les dames ne sont pas parties
ensemble" - ou "les hommes crient et ne font pas de nuances"...
On recommençait en tenant compte de ces observations, et jusqu'à
ce qu'il ne dise plus rien, ce qui était sa manière d'exprimer sa
satisfaction.

Pauvre Abbé BRIOTTET ! Avec lui, tout était réglé comme du
papier à musique... Il avait une notion très stricte de la litur-
gie et savait très bien l'inculquer à son entourage, sans jamais
se permettre aucune innovation. Nous le voyons encore sortir de la
sacristie au moment même où l'heure sonnait au clocher, précédé
des enfants de chœur marchant lentement et en bon ordre, toujours
revêtu des ornements appropriés, chappe ou chasuble, et respec-
tant scrupuleusement les textes pour chaque office... Nous le
voyons encore au milieu du chœur illuminé pour la Messe de minuit,
entouré de douze enfants de chœur, qui ne bougeaient ni pied ni
patte, chantant la généalogie, et ensuite au pied de l'autel,
entonnant le Te Deum, repris par la chorale, alternant avec les
chantres du lutrin... Cet office de Noël était suivi par une foule
nombreuse, qui n'avait d'équivalence qu'aux vêpres de la Toussaint,
deuxième vêpres de la Fête d'abord, suivies d'un Salut solennel
du Saint Sacrement, puis immédiatement après, Vêpres des Morts
suivies de la Procession au Cimetière.

Ces belles traditions avaient peu à peu disparu, mais il
semble qu'elles soient en train de renaître dans certaines paroiss-
es, tout au moins en ce qui concerne la procession au cimetière
le jour de la Toussaint.

. 1930 - ARRIVEE de M. l'Abbé PUTOT

Lorsqu'en JANVIER 1930, le décès de M. l'Abbé BRIOTTET et
le départ consécutif de sa soeur vinrent jeter la consternation
dans VAUVILLERS, la paroisse vécut quelque temps dans l'attente,
et fut très satisfaite de voir arriver et installer solennellement
un nouveau prêtre, en la personne de M. le Doyen PUTOT, précédem-
ment curé d'une excellente paroisse du Haut-Doubs, MOUTHIER-
HAUTEPIERRE, un bien joli village et une bien belle Eglise !

Dire que M. l'Abbé PUTOT n'eut qu'à se féliciter de sa
nouvelle affectation à VAUVILLERS, serait un peu osé. Il eût à
connaître bien des difficultés, le pays étant, à cette époque,
très divisé politiquement... Du moins à l'échelon national et
départemental, les grands partis politiques cherchaient à susci-
ter des ambitions dans les communes, à recruter des adhérents...
On était catalogué, et même à une certaine époque "fiché" comme
étant de droite ou de gauche, selon qu'on fréquentait l'Eglise,
ou qu'au contraire, "on n'allait pas à la messe" ! Certes, M. le
Doyen PUTOT, fin diplomate en même temps qu'excellent prêtre,
sachant se faire aimer et respecter de tous, avait bien essayé
de réagir et de recoller les morceaux de sa paroisse, mais c'était

compter sans la vigilance des politiciens de l'époque. Et plutôt que de disserter sur la politique de cuisine qui se pratiquait alors, nous préférons de beaucoup revenir à la chorale paroissiale

A part quelques départs aussi inévitables que regrettés, causés par des mariages "hors les murs", le "choeur de chant" continuait sa route, renforcé par des jeunes gens "arrivés en âge : Jeanne LARCHE (Mme Henri GIRARD). Marie Thérèse LEMARQUIS (devenue Soeur Françoise Thérèse en 1946). Renée COLLARDEY. Renée DANKAERT (devenue Soeur Véronique). Fernande COURTOISIER (Madame LASSALETTE). Marie RAGOT (Mme ARRET). Madeleine MULOT (Madame André LOUIS).

André MOREL.

En 1937, le Doyen PUTOT était nommé Curé de la Paroisse du Sacré Coeur à BESANÇON, et Chamoine Honoraire de la Cathédrale. Il fut remplacé par M. l'Abbé Louis BOILLOT, âgé d'une trentaine d'années, qui était précédemment Directeur du Grand Séminaire de FAVERNEY.

. JUILLET 1937 : ARRIVEE de M. l'Abbé Louis BOILLOT

L'oeuvre de l'Abbé Louis BOILLOT fut considérable, et ceux qui l'ont bien connu, aimé et estimé, et qui ont travaillé avec lui ne nous contrediront certes pas. Dès son installation à VAUVILLERS, il s'était tracé un programme, qui ne fut interrompu que par la guerre en 1939 et par son triste séjour dans un stalag jusqu'en 1943. Durant cette période, il fut remplacé par M. l'Abbé MESNIER, Missionnaire Diocésain, qui a laissé dans la paroisse un excellent souvenir, devenu plus tard Recteur de la Basilique Saint Ferjeux à BESANÇON.

Arrivé en JUILLET 1937, après ses visites à ses nouveaux paroissiens, il entreprit immédiatement trois choses importantes L'électrification des cloches, la restauration complète des orgue et la création d'une Ecole Libre. Bien entendu, il n'y avait pas un centime en caisse. Mais M. l'Abbé BOILLOT avait vraiment l'âme d'un bâtisseur, et il sut s'entourer de dévouements qui lui furent donnés sans réserve, parmi lesquels nous ne citerons que Charles DROUOT et Léon LEMARQUIS, qui montèrent et organisèrent avec lui, qui payait aussi largement de sa personne et de ses biens, des kermesses mémorables, pour lesquelles le concours de toute la paroisse lui fut acquis.

. 1938 : RESTAURATION COMPLETE DES ORGUES

Et c'est ainsi que dès le début de l'année 1938 fut entreprise une restauration complète de l'orgue, confiée au Facteur d'Orgues Louis GEORGET, d'Eurville (Haute-Marne), et comprenant gros le démontage complet de l'instrument, pièce par pièce, la refaction totale du sommier qui est une des parties essentielles de l'orgue, reliée à la soufflerie et sur laquelle sont implantés tous les tuyaux, soit en bois soit en étain, le nettoyage minutieux de ces derniers, le redressement de ceux qui étaient cassés tordus, et le remplacement de ceux qui étaient fendus. Enfin le remontage complet de l'orgue, le buffet étant placé cette fois au fond de la tribune, et les claviers, qui étaient antérieurement placés sur le côté droit, étant cette fois sur le devant de l'instrument ; en sorte que l'organiste tourne le dos au choeur, mais

peut suivre facilement les mouvements de l'officiant par l'interposition d'une glace. Parallèlement, M. l'Abbé BOILLOT fit construire une tribune en chêne, fort bien aménagée par un ébéniste local, M. Ernest DEPREURAND, située exactement devant l'orgue et laissant un large espace à l'organiste et surtout à la chorale paroissiale. La soufflerie fut électrifiée. Une pédale d'expression et une autre de trémolo furent ajoutées à ce qui existait précédemment, mais nous devons dire que ni l'une ni l'autre n'apportèrent grand chose à l'instrument, la première ne fonctionnant qu'avec un ou deux jeux du récit, et la seconde occasionnant un bruit de tremblement insupportable.

COMPOSITION ACTUELLE DE L'ORGUE

L'orgue, tel qu'il fut reconstruit en 1938 et tel qu'il existe encore actuellement, comprend la registration suivante :

. A gauche des claviers :
3 jeux de pédales : Basson de 16 - Soubasse de 16 - Flûte de 8.
Récit (54 notes) : Cor de nuit 8 - Flûte de 4 - Voix Célestes 8 - Gambe 8 - Basson - Hautbois 8.
. A droite des claviers :
Grand orgue : (54 notes) Trompette 8 - Doublette 4 - Prestant 4 - Salicional 8 - Bourdon 8 - Montre 8 - Bourdon 16 - Cornet.
Pédalier : Tirasse GO - Accouplement unisson, tant des claviers manuels que du pédalier.
Expression : Trémolo.

Le prix total de la réfection fut payé avec le bénéfice d'une kermesse fort bien organisée, et avec la quête faite au cours d'un concert spirituel donné par les élèves du Grand Séminaire de FAVERNEY, puis grâce aux souscriptions de personnes dévouées à la paroisse.

Si dans son ensemble, cette restauration de l'orgue donna satisfaction, on ne tarda pas à rencontrer les mêmes difficultés qu'en 1858, lors de la construction des orgues : Impossibilité de jouer en hiver, surtout quand le temps était humide, mêmes ennuis en été, lorsqu'il faisait très chaud. C'est alors qu'on s'est aperçu qu'une large fenêtre de la tribune donnait exactement dans le buffet d'orgue, amenant directement le froid, l'humidité ou les chauds rayons du soleil sur le mécanisme compliqué, dont la construction délicate et minutieusement ajustée était en grande partie en bois, ainsi que de nombreux tuyaux (les bourdons en particulier) ... Il est étonnant que le Facteur d'orgues n'ait pas vu cela... De plus, quelques gamins toujours en quête d'un mauvais coup, s'amusaient à briser, depuis l'extérieur, les vitres de la fenêtre en question, ce qui augmentait encore la vulnérabilité de l'instrument. Du jour où l'on décida de boucher la fenêtre de l'intérieur, l'orgue fonctionna normalement, sauf quelques petits réglages faciles à faire par l'organiste lui-même en début de saison. Il est regrettable que l'on n'ait pensé plus tôt à murer de l'intérieur la fameuse fenêtre, dont les vitres étaient souvent brisées, car cela aurait sans doute évité les difficultés qui existèrent à l'origine entre les frères VERSCHNEIDER et la Fabrique, et qui faillirent bien conduire celle-ci à être obligée de soutenir un procès devant le Tribunal de LURE !

Aujourd'hui une technique est employée qui permet de parer à tous ces inconvénients ; on fabrique le sommier en bois contre-croisé, assurant une insensibilité totale à l'humidité et à la sécheresse, ces deux grands fléaux de la facture d'orgue ancienne.

Les soupapes chargées de faire parler la note sont conçues de telle sorte que le toucher ne dépendra aucunement de la pression de l'air ni du nombre de jeux, particularité toute nouvelle et jamais obtenue jusqu'alors. (Jean GUILLOU : "L'orgue Souvenir et Avenir").

Toujours est-il que sous l'impulsion de M. le Doyen BOILLOT la chorale prit un nouvel essor. Les départs furent compensés par l'apport d'éléments nouveaux. Ainsi arrivèrent Marie et Jeanne CLEMENT, Institutrices Libres. Angèle RIGOLOT, Madeleine RIGOLOT, Dora KOPOULOFF (Mme Henri DROUOT), Paulette DORMOY, Abèle BROCHOT (Mme POIROT), Marie Louise LARCHE, Simone GIROZ (Soeur Marie Berthe), décédée, Jacqueline MALENFER et Charlotte MALENFER (Mme ROGGY).

A l'orgue : le fidèle Paul, Louis BERNARD qui jouait déjà du temps de M. le Doyen PUTOT. Et Louis DEPREZ, à qui M. l'Abbé BOILLOT avait demandé aux autres de bien vouloir laisser la priorité, et qui fut un fidèle organiste pendant 24 ans.

A l'harmonium : Marie CLEMENT et Angèle RIGOLOT.

Monsieur le Doyen BOILLOT, dirigeant avec autorité et compétence toutes les répétitions, obtint de sa petite chorale le maximum de ce qu'il pouvait en attendre. Avec lui, on se perfectionna en grégorien et on apprit plusieurs messes en musique pour les jours de grande fête. Celles-ci étaient précédées de deux ou trois répétitions qui avaient lieu à l'Eglise à 20 h 30, et personne ne manquait à l'appel. La première partie était réservée au grégorien : Introït et Alléluia de la Messe, antiennes, psaumes et Hymne des vêpres. Une deuxième partie se composait d'une messe en musique à deux ou trois parties. Enfin pour terminer, on apprenait ou on répétait de beaux morceaux à deux ou trois voix, pour l'Offertoire et la sortie de la messe, ainsi que des chorals de BACH ou autres auteurs pour la messe et les Vêpres. Il y avait des chants très pieux et très harmonieux (O Salutaris, Tantum ergo etc...) que nous chantions sans en connaître les auteurs, car ils étaient manuscrits et non signés. Nous avons su, un peu plus tard que le compositeur, aussi modeste qu'anonyme, en était tout simplement soeur Yolande, disparue depuis longtemps, mais dont l'oeuvre était restée à VAUVILLERS jusqu'en 1965. (1965, triste époque à notre avis, où pour se mettre au goût du jour et non pour obéir aux prescriptions du Concile et encore moins à celles des Papes Jean XXIII, Paul VI et Jean Paul II qui ne l'ont jamais imposé, mais qui en ont au contraire recommandé l'usage, on assista, avec combien de regrets, à la suppression du latin et du merveilleux chant grégorien, seul véritable langage de l'Eglise universelle).

La liturgie changea suivant les Eglises et suivant les desservants. Tous ces changements ont-ils apporté quelque chose ? Nous pensons personnellement qu'il n'en est rien... Dieu fasse que nous nous trompions !...

M. le Doyen THIEBAUD continua à diriger les répétitions de la chorale avec beaucoup de compétence, et il s'employa à revoir les paroles, un peu périmées, de certains cantiques et chorals auxquels nous étions habitués pour certaines fêtes, et que nous tenions à conserver.

C'est à lui que revient le mérite d'avoir nettoyé et fait repeindre la Chapelle des fonds baptismaux, qui se trouvait dans un triste état ; d'y avoir découvert dans un coin, sous un tas de décombres, la Vierge à l'enfant, en pierre, datant du XVIème siècle, et de l'avoir placée à l'entrée de l'Eglise, à droite, scellée sur une pile sculptée prise dans le jardin du presbytère. Cette belle statue mesure 1m 05 de hauteur. Elle est classée Monument Historique depuis le 27 JUILLET 1944. Elle se trouve maintenant à droite à l'entrée du chœur. L'enfant tient dans sa main une colombe.

Monsieur le Doyen THIEBAUD fit aménager une niche dans le mur de la Chapelle des fonds baptismaux, en respectant scrupuleusement le style et l'architecture de l'Eglise, et y fit placer la très belle statue de N.D. de pitié, en bois sculpté polychrome, datant des XVème ou XVIème siècles, qui se trouvait précédemment posée sur un simple rayon de bois, au-dessus de la porte de la tribune. Deux anciennes lampes à huile en cuivre, adaptées en luminaire électrique furent placées de chaque côté. Le travail fut exécuté par l'entreprise MALINVERNO, de JASNEY. La paroisse peut garder une grande reconnaissance à son ancien curé, qui modestement et sans bruit, voulut ainsi valoriser le baptême et la consécration baptismale. Il avait fait éditer, à l'époque, une image de N.D. de pitié, avec une prière au verso, que certaines personnes ont pu conserver dans leurs anciens livres de Messe. Nous croyons savoir qu'une pile de ces images se trouve encore dans l'armoire des archives du Presbytère.

Enfin, à la demande de notre ancien curé, les héritières du "père CHENU", l'ancien chantre du lutrin, ont bien voulu accepter de ramener sur son autel la belle statue de Saint Joseph en bois doré qui s'y trouvait primitivement, et qu'un de ses anciens prédécesseurs avait donnée à leur grand-père en récompense de son dévouement à la paroisse, et pour la remplacer par un Saint Joseph en plâtre, style Sulpicien ! que Madame Cécile MESSEY épouse GIRARD, seule survivante, soit remerciée d'avoir consenti à rendre cette belle statue à l'Eglise, et que la mémoire de ses deux soeurs, Mme Marie MESSEY, épouse MARTIN, de MONTDORE et Louise MESSEY, épouse CHOLLEY, de VAUVILLERS, trouve ici l'hommage qui leur est dû.

Mais les activités de M. le Doyen THIEBAUD ne se sont pas limitées aux améliorations apportées à l'Eglise. Le travail qui lui a causé le plus de souci fut l'aménagement de la salle de Cinéma, dans l'ancienne grange de la maison PLUMEREL. Dans cette vieille grange, il fallait supprimer un pilier qui gênait la visibilité. On dut soulever le gros oeuvre et disposer une longue poutre métallique sur deux piles en béton disposées aux deux extrémités. C'était un travail délicat, qui fut parfaitement exécuté par M. NOBLE, artisan-maçon à SELLES. Cette salle ne servait que très peu ces années dernières, mais elle est à nouveau utilisée pour des réunions par le secteur paroissial, que dirige et administre M. l'Abbé MAIRE, de VAUVILLERS, à qui onze paroisses ont été confiées ! Celui-ci et son Conseil interparoissial viennent de faire restaurer cette belle salle, y compris sa toiture, qui était un véritable panier percé !

Les activités nombreuses et variées de M. l'Abbé THIEBAUD avaient été remarquées par l'Archevêché, et il fut rappelé à BESANÇON en 1956, pour y diriger l'oeuvre des vocations. Il est maintenant l'Aumonier très dévoué et très apprécié de l'Hospice Maison de Retraite de BELLEVAUX, à BESANÇON, dont il vient d'écrire l'Histoire.

UN VICE-DOYEN DEVOUE : M. l'Abbé VUIDEPOT.

Lorsqu'ils avaient à s'absenter, les Curés de VAUVILLERS se faisaient remplacer par M. l'Abbé VUIDEPOT, Curé de MONTDORE. Celui-ci descendait allègrement et à pieds, en disant le chapelet, le sentier de la Produque, qui n'était pas encore la belle route goudronnée que nous connaissons actuellement. Il remontait en lisant son bréviaire.

Toujours gai, toujours malicieux et plein d'esprit, M. l'Abbé VUIDEPOT était très aimé à VAUVILLERS, ainsi d'ailleurs qu'à MONTDORE, où il resta jusqu'à sa mort.

MM. les Abbés MATHIS, HAUMONTE et MAIRE :

Nous terminerons là notre Etude, laissant à d'autres le soin d'écrire ce que devint la chorale paroissiale durant les séjours de Messieurs les Abbés MATHIS (1956-1965), HAUMONTE (1965-1979) et MAIRE (1979....).

Disons que M. l'Abbé HAUMONTE, qui était un organiste de talent, avait formé le projet en 1966 de faire faire une restauration complète de l'orgue, et qu'il avait confié à M. Philippe HARTMANN, Facteur d'Orgue à MENOTEY (Jura), le soin de faire une visite détaillée de l'instrument, et d'établir un devis pour sa restauration. Ce devis rend compte des différentes pièces d'origine, encore en service sur cet instrument. Mais il ne put être exécuté, faute de moyens.

Telle est l'histoire des orgues de VAUVILLERS. Certes, on aurait pu améliorer l'instrument, mais les questions d'argent étaient de sérieux obstacles ; et pour notre part, nous avons été très heureux d'être l'organiste titulaire de VAUVILLERS pendant de nombreuses années, durant lesquelles de grandes joies nous furent procurées par ces orgues, telles qu'elles étaient, et dont nous pensons avoir tiré tout ce qu'un modeste organiste pouvait en espérer, tant pour l'accompagnement des chants que pour l'exécution de certaines oeuvres classiques ou improvisations. Il suffisait de bien connaître l'instrument et de faire les combinaisons de jeux, de claviers et accouplements de pédalier appropriés...

Ajoutons que pendant une quarantaine d'années, les deux piliers centraux de la chorale de VAUVILLERS, sans lesquels elle n'aurait pas atteint la grande qualité qu'elle connut, furent sans contestation possible Antoinette LEMARQUIS, devenue épouse, puis veuve de M. Henry REGENT, et son frère Léon, décédé... Par leur talent aussi bien que par leur modestie, par leur fidélité aux répétitions et aux offices, ils furent pour tous un exemple de ce qu'un bon et fidèle choriste doit être. Il était juste de leur rendre cet hommage d'admiration et de reconnaissance.

RESTAURATION CONTESTEE...

Pour terminer, exprimons un regret, sans lequel cette étude serait par trop incomplète. Ce regret, c'est que les belles boiseries d'époque Louis XVI qui garnissaient si bien le choeur, aient été détruites dans les années 1962. Certes, certaines parties étaient en très mauvais état, en raison des infiltrations d'eau en provenance de la toiture de l'Eglise. Mais elles étaient réparables et leur restauration n'aurait pas coûté beaucoup plus cher que leur enlèvement, et leur remplacement par cette affreuse peinture saumon, que pour notre part, nous trouvons fort laide...

De même, il est regrettable que la chaire, datant du XVIIIème siècle, et probablement de la construction de l'Eglise, ait été mutilée pour être transformée en ambon...

Tout cela nous éloigne des orgues et de la chorale, mais nous pensons que les "restaurations" d'Eglises ne devraient être entreprises qu'après avis de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, de l'Architecte des Monuments Historiques, et de toute personne compétente. Il n'en manque pas dans notre Département !

HISTOIRE DES CLOCHES et des SONNEURS de VAUVILLERS.

Nos trois cloches, que nous entendons sonner sans y prêter beaucoup d'attention, mais qui nous manqueraient certainement si nous venions à en être privés, ont aussi leur histoire. Nous allons essayer de la retracer brièvement.

La "moyenne", unique rescapée de l'époque révolutionnaire.

VAUVILLERS possédait quatre cloches avant la Révolution, époque au cours de laquelle, en 1793, cinq cents hommes, venant des collines et des forêts situées de l'autre côté du CONEY (GRUEY, HARSAULT, HAUTMOUGEY, AMBIEVILLERS) en enlevèrent une pour GRUEY, en laissèrent une sur place et brisèrent les deux autres, dont un fragment subsiste au clocher. Ces cloches ont dû être fondues en canons ou en monnaie...

A ce sujet, il est permis de se poser quelques questions. Pourquoi les gens de la forêt voisine, faisant partie des terres de VAUVILLERS se sont-ils acharnés sur l'Eglise de VAUVILLERS ? - La cloche emmenée à GRUEY existe-t-elle encore ?

Nous sommes en mesure de répondre par la négative. A la lecture de ce que nous avons écrit sur ce sujet, un jeune historien parisien, M. Hervé FAVIER, de l'Ecole des Hautes Etudes Historiques, a bien voulu s'intéresser à la question et il s'est rendu à GRUEY, où en compagnie de M. le Maire, il a visité les

trois cloches qui se trouvent au clocher de cette commune. Il a relevé toutes les inscriptions qui s'y trouvaient gravées.

La première cloche, Célestine Rosalie, a été bénite par M. Lucien DUMAY, curé de GRUEY le 6 MAI 1855.

La deuxième, prénommée Marie Georgette, l'a été par Monseigneur FOUCAULT, Evêque de SAINT-DIE, le 10 NOVEMBRE 1923.

Enfin, la troisième, Joséphine Alice, a été bénite le 6 Mai 1855, par M. Lucien DUMAY, curé de GRUEY, M. Lucien CHAVANE étant parrain, et Melle Alice DEMAZURE étant marraine.

Ces trois dates mettent hors de cause la paroisse de GRUEY... à moins que la cloche n'ait été refondue, soit dans les deux cloches de 1855, soit dans celle de 1923, mais c'est là une supposition toute gratuite et probablement sans fondement.

Quant aux deux cloches réduites en morceaux, elles furent les innocentes victimes d'un Décrêt de la Convention du 27 JUILLET 1792, qui prescrivit la confiscation de toutes les cloches, sauf une seule pour chaque paroisse.

Toujours est-il que la seule cloche restée de cette époque est la "moyenne", celle qui correspond sensiblement à la note MI. Elle eut par ailleurs à subir les méfaits de l'occupation allemande en 1870, et fut fêlée par des coups de sabres et de crosses sur toute sa hauteur. Elle aurait bien besoin d'être refondu, car si le danger ne semble pas imminent, elle n'en risque pas moins de se briser complètement un jour si l'on n'y prend garde. Cette cloche porte l'inscription "DEUM LAUDO PLEBEM VOCO, DEMUNCTOS PLORO" (ADIEU MES LOUANGES - AU PEUPLE MON APPEL, MES LARMES AUX MORTS). Elle fut bénite par Monsieur l'Abbé RENAUD, alors curé de VAUVILLERS en 1776. Elle avait été fondue par MM. DUBOIS et ROBERT. Son poids est de 1100 Kilogs.

La "petite cloche", cadeau de Monsieur de BOULIGNEY :

En 1844, Monsieur Antoine François de BOULIGNEY, premier Vicaire Général à BESANÇON, originaire de VAUVILLERS et grand bienfaiteur de la paroisse, faisait don de la "petite cloche", correspondant à la note fa dièze. Elle porte l'inscription "SANCTE ANTONI, ORA PRO NOBIS". Elle fut bénite par Monsieur l'Abbé ROUGE, Curé de VAUVILLERS, le 13 JUIN 1844, et eut pour parrain et marraine Alexandre PERRIN, Notaire Royal (nous étions alors sous le règne de Louis Philippe) et Louise GARCIN, épouse du Docteur GARCIN, de VAUVILLERS.

Elle a été fondue par MM. GOUSSEL, BRENEL et FILS, de BLEVAINCOURT, et pèse 715 Kgs.

La grosse cloche, cadeau de la communauté paroissiale à son église.

Mais une pieuse personne, Mademoiselle Berthe MOUGEOT, rêvait depuis longtemps de compléter l'harmonie des deux cloches par une troisième d'un ton plus grave, donnant la note RE. Elle fit un don important à cet effet, et sut susciter des générosités. Toute la paroisse, qui comptait alors près de 1200 habitants, voulut participer, et notamment la famille du Docteur PLUMEREL. La "Grosse cloche" fut fondue par M. JEANNEL, fondeur à MARTINVELLE. Elle pèse 1318 Kgs.

La municipalité fit remettre à neuf le beffroi. Et c'est le 28 JUIN 1893, un siècle après le passage des révolutionnaires que fut bénite solennellement par Monsieur le Chamoine RIGNY, Curé de SAINT-PIERRE à BESANÇON, ancien curé de VAUVILLERS, "Berthe Charlotte Camille", ayant pour parrain M. l'Abbé Charles BURY, curé Doyen de BEAUJEU, et pour marraine Mademoiselle Camille PLUMEREL. Monsieur l'Abbé DUPUIS étant curé Doyen de VAUVILLERS. Mademoiselle Berthe MOUGEOT était décédée entre temps et n'avait pas eu la joie de voir son rêve réalisé.

Le prix de la grosse cloche.

Fondue en 1893, son prix de revient a été de 3.558 Frs 60
somme payée par :

. Le legs fait par Melle Berthe MOUGEOT, ci...	1.500 F
. La Fabrique.....	490 F
. La souscription publique.....	<u>1.568 F 60</u>
Total.....	<u>3.558 F 60</u>

La Commune, dont le Maire était M. Jules BAILLY a dépensé, pour la consolidation du beffroi, une somme totale de 819 Frs 75.

A titre comparatif, l'auteur de cette note s'est renseigné sur le prix de revient actuel d'une cloche semblable. Il faudrait compter entre 45 et 50.000 Francs !

BENEDICTION DE LA GROSSE CLOCHE

Ce jour-là, (28 JUIN 1893), la "grosse cloche" apparut aux paroissiens de VAUVILLERS, venus en grand nombre, tout habillée de gaze et de dentelles blanches, sous le porche de l'Eglise. Ce fut vraiment un jour de grande fête, et tous les prêtres des paroisses voisines avaient tenu à s'y associer.

A 10 heures précises, un long cortège guidé par le Suisse ERRARD, dit "LE BANET", majestueux et digne dans son bel uniforme et précédé d'un enfant de chœur portant la superbe croix de procession offerte par Monsieur de BOULIGNEY, s'avança vers la nouvelle cloche. On remarquait notamment, après les enfants de chœur revêtus de la soutanelle rouge et de jolis rochets blancs ornés de dentelles, et autour de M. l'Abbé DUPUIS, curé Doyen de VAUVILLERS : M. le Chamoine RIGNY, revêtu d'une très belle chape en drap d'or, M. l'Abbé PAYEN, Aumonier aux Armées (qui fut ensuite curé de Saint-Maurice à BESANÇON), M. l'Abbé BAUDELLOT, de la mission d'Ecole, ces deux derniers originaires de VAUVILLERS, et Messieurs les Abbés VUIDEPOT (MONTDORE), ORIONNOT (MAILLERONCOURT CONSTANT (FONTENOIS-la-VILLE), ANDRE (PONT-du-BOIS), JACHET (DEMANGEVELLE). Le chantre habituel du lutrin du chœur, Benjamin MULOT, assisté de Charles BAUDELLOT, munis de leur graduel, étaient de chaque côté de Monsieur le Curé DUPUIS.

La foule des fidèles était groupée autour de son Maire, M. Jules BAILLY, Pharmacien Place du Vieux Puits, de M. Jean Baptiste CHAILLET, adjoint, et de tout le Conseil Municipal.

On remarquait notamment le jeune capitaine MARCOT, promu Général par la suite et MORT POUR LA FRANCE en 1914, Mademoiselle Marie MARCOT, sa soeur, le Docteur et Madame FOURNIER, Armand MAUGIN, Pharmacien rue des Halles, et sa soeur Marie, Jules HAYAUX, jeune Professeur à PARIS, devenu par la suite Sénateur de la Haute-Saône, Madame PETOT, dévouée catéchiste des petits...

Le conseil de Fabrique, présidé par François Xavier GODARD, assisté de Charles BAUDELOT, de Donat LEMARQUIS, de Hippolyte BRISBARD, d'Alexandre MAILLOT, d'Alexis MOUGIN, et de Joseph ROMAIRE, était, bien entendu, au grand complet.

Les prêtres s'approchèrent de la cloche et au milieu du recueillement général, récitèrent les prières prescrites en une telle circonstance. Le parrain et la marraine, tour à tour, firent entendre, les premiers, le son grave et doux de la nouvelle cloche à laquelle furent donnés les noms de "BERTHE CHARLOTTE CAMILLE" (des noms de Melle Berthe MOUGEOT, du parrain et de la marraine).

Puis la cloche fut bénite par M. le Chamoine RIGNY. Et le cortège se reforma pour retourner au choeur, suivi de la très nombreuse assistance qui prit place dans les bancs et sur les chaises prévues dans les allées et les chapelles latérales.

Pendant ce temps, Soeur Yolande jouait à l'orgue une entrée solennelle, et les prêtres officiants rentraient à la sacristie, pour y revêtir les ornements sacerdotaux. Ils en ressortaient peu après, précédés d'abord des enfants de choeur, puis des diacre et sous-diacre, respectivement Messieurs les Abbés BAUDELOT et VUIDEPOT. Venait enfin M. l'Abbé PAYEN, qui célébrait la Messe et avait revêtu une superbe chasuble en satin blanc orné de torsades d'or, offerte par les parrain et marraine ; et M. l'Abbé DUPUIS, assistant l'officiant. Tous les autres prêtres déjà nommés étaient installés dans les stalles, et formaient une belle et pieuse couronne qui entourait l'autel.

C'est dans une Eglise comble et magnifiquement décorée de fleurs et de plantes vertes, et illuminée de très nombreux cierges et bougies, que se déroula la cérémonie tout empreinte de recueillement.

Benjamin MULOT, au lutrin, de sa belle et puissante voix, entonna l'Introït : "DOMINUS ILLUMINATIO MEA", repris en choeur par les prêtres, puis par l'orgue et la chorale. Pendant ce temps, M. l'Abbé PAYEN récitait au pied de l'autel les prières d'entrée : "Introïbo ad altare Dei" auxquelles répondaient le Diacre et le sous-Diacre. Ensuite commença une belle et pieuse messe en musique à trois voix, composée spécialement pour la circonstance par Soeur Yolande, qui en dirigeait l'exécution, Melle Julie GODARD accompagnant à l'orgue. C'est M. MISSIER qui avait soigneusement recopié à la main toutes les partitions nécessaires. Ce fut pour beaucoup une révélation, et l'on remarqua particulièrement les voix très belles et très pures de toutes jeunes chanteuses, nouvellement recrutées par Soeur Yolande : Jeanne BAUDELOT et Louise DEPREZ.

Cette messe était si belle qu'elle fut chantée longtemps après, lorsque M. l'Abbé MATHIS était le Curé très aimé de VAUVILLERS.

Après l'Évangile, le Chamoine RIGNY, conduit par le Suisse ERRARD, qui lui frayait un passage, tant l'assistance était dense monta dans la belle chaire datant de la construction de l'Église au XVIII^e siècle (malheureusement mutilée en 1962 pour être transformée en ambon dont personne ne se sert), et prononça une allocution si pieuse et si belle, que Monsieur l'Abbé DUPUIS la fit imprimer à l'imprimerie Abel Cariage à BESANÇON, et distribua à tous les prêtres qui étaient venus à la cérémonie, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui avaient versé leur obole pour payer la facture du fondeur de la cloche. Des exemplaires de ce beau sermon rempli de foi, de souvenirs, d'espérance et de remerciements, se trouvent encore dans les archives de certaines familles à qui nous ne saurions trop recommander d'en prendre soin, car c'est là un beau témoignage du passé !

Mais revenons à l'Église, où M. l'Abbé PAYEN entonnait le CREDO de la Messe Royale de DUMONT, repris d'une part, par l'orgue et la chorale, puis d'autre part par le chantre Benjamin MULOT, les Prêtres du chœur et par toute l'assistance.

Et ce fut l'offertoire, au cours duquel la chorale chanta en chœur le cantique de Laurent d'Agen : "Cloches sonnez, vers l'éternel, qu'à vos voix les âmes s'éveillent..." C'est alors que M. l'Abbé PAYEN découvrait le calice en vermeil, belle pièce d'orfèvrerie du XIX^e, dernier cadeau fait à sa paroisse natale par M. de BOULIGNEY.

Vint ensuite, après la Préface, le "Sanctus" de la Messe en musique, puis l'Élévation et la Consécration dites à haute voix et très pieusement par M. l'Abbé PAYEN. Puis le "BENEDICTUS", chanté par la chorale. Après le chant du PATER NOSTER et du PAX DOMINI SIT SEMPER VOBISCUM, ce fut l'Agnus Dei de la Messe en musique, la Communion du prêtre officiant (à cette époque, il n'y avait pas de concélébration, et il n'était pas d'usage que les fidèles communient à la grande messe). Puis l'ITE MISSA EST, et à la fin de la Messe, un vibrant MAGNIFICAT, chanté par toute l'assistance, la chorale chantant un verset sur deux en faux bourdon. Ce fut enfin le "CHRISTUS VINCIT" excellemment exécuté par le chœur de chant et tous les prêtres, et accompagné par l'orgue de toute sa puissance.

Puis vint l'heure de la sortie, qui se fit non sans que chacun des assistants n'ait tenu à faire vibrer légèrement la cloche et admiré le son grave qu'elle donnait. Pendant ce temps, les parrain et marraine montaient jusqu'à la porte-fenêtre donnant sur la place, devant l'Église, et jetaient à profusion les "naïlles" et les pièces de monnaie, selon la coutume des baptêmes paroissiaux.

Quand la cloche sonne, sonne,...

Le lundi matin les ouvriers de la fonderie JEANNEL se mirent à l'œuvre de bonne heure pour monter la cloche au beffroi en la passant dans les ouvertures circulaires aménagées spécialement à cet effet dans les plafonds et les planchers du porche et de la tribune ; puis ils entreprirent de la fixer solidement sur la charpente.

Le même jour, à midi, après que le fondeur M. JEANNEL eût minutieusement vérifié que l'arrimage de "Berthe Charlotte Camille" était parfait, la grosse cloche de 1318 Kgs exécuta à toute volée sa première sonnerie, d'abord seule durant quelques minutes, puis ensuite avec ses deux soeurs, réalisant ainsi une harmonie parfaite. Les gens de VAUVILLERS, très émus, sortis devant leurs maisons écoutaient avec ravissement et exprimaient leur joie. Leur amour propre se trouvait enfin flatté - pourquoi ne pas l'avouer - de voir leur église dotée d'un aussi beau carillon que celui de MAILLERONCOURT, qu'ils entendaient avec une certaine nostalgie sonner les jours où le vent soufflait de l'Est...

Et cependant, disons en toute équité que la sonnerie de MAILLERONCOURT est encore plus belle que celle de VAUVILLERS. La grosse cloche, d'un poids de 1700 Kilogs, ainsi que les deux autres, donnent les notes ré bémol, mi bémol et fa, soit un demi-ton en-dessous de celles de VAUVILLERS. Mais nous n'aurons pas la cruauté d'insister. Laissons les braves gens de VAUVILLERS tout à leur joie de posséder enfin une belle sonnerie, digne de leur église et du doyenné...

LES SONNEURS DE VAUVILLERS

Aussitôt qu'on parle de sonnerie des cloches à VAUVILLERS, le premier nom qui vient à l'esprit, et avec infiniment de gratitude et de respect, est celui de la famille MULOT.

BENJAMIN et AUGUSTE MULOT, son fils, furent sonneurs et chantres durant toute leur vie. Avec un extrême dévouement et pendant près de 80 ans, ils assurèrent avec ponctualité et régularité toutes les sonneries de tous les offices, les premiers, deuxièmes, et troisièmes coups, les angelus du matin, de midi et du soir, les mariages et les enterrements, les décès, etc... Et tout cela, moyennant une rémunération absolument minime, accompagnée quelquefois d'un petit cadeau en nature, une brioche ou une petite boîte de dragées, que leur faisaient certaines personnes à l'occasion des fêtes de famille. Et pour sonner, il fallait être au moins deux personnes, et monter les 98 marches d'escalier du clocher !...

Il y avait toujours au clocher, pour chaque sonnerie, soit Benjamin, soit Auguste MULOT, le plus souvent les deux ensemble, car ils avaient pleinement conscience de leur responsabilité. Mais étant tous deux maraichers de leur état, il arrivait parfois que l'un ou l'autre ne puisse se rendre disponible. Dans ce cas, ils se faisaient aider par des personnes de bonne volonté, notamment Eugène GIROZ, et Louis GIROZ, son fils, Auguste CHALMANDREY (dit le AU,U), Joseph MARTIN, Adolphe ERRARD dit le Dadot et son fils Robert, et aussi par Alphonse MULOT fils d'Auguste, dont la Santé déficiente ne lui permettait pas de les aider avec régularité.

Mais l'aide la plus efficace leur fut surtout donnée quand les vieilles jambes de Benjamin MULOT se refusèrent à grimper les 98 marches du clocher, par Noël REMOND, qui fit office de sonneur et même de carillonneur, avec une régularité exemplaire, pendant sept ou huit ans.

Les Mulo... n'étaient pas seulement des sonneurs dévoués et

Ils avaient trouvé le moyen, avec les trois cloches dont ils disposaient, d'inventer un procédé de carillon, qui consistait à manoeuvrer chacune des cloches, tant aux moyens d'une corde attachée au pied droit, que de deux cordes tirées par chacune des deux mains. Auguste MULOT excellait dans cet art, qu'il avait eu la délicatesse de transmettre à Noël REMOND, pensant assurer sa succession. Aussi les veilles et les jours de fête, et aux baptêmes et mariages, les gens de VAUVILLERS ravis et les étrangers de passage, tout étonnés, entendaient-ils le carillon jouer "Au Clair de la lune", ou "le Roi Dagobert", ou "le Petit Jésus s'en va-t-à l'école", ou "Frère Jacques", ou encore le "Grand Carillon", composé par Auguste MULOT. Indiscutablement, cette sonnerie donnait au pays un air de fête. On sentait que quelque chose se passait ou allait se passer...

Pour sonner le gals, la technique était différente, on devait sonner la "grosse cloche" en volée, et faire tinter tour à tour la petite et la moyenne. Et pour que la grosse démarre d'un seul coup, on plaçait une planchette entre le battant et la paroi intérieure de la cloche. On actionnait la corde pendant deux minutes, la planchette tombait, et la sonnerie commençait alors, nette et sans dérapage !

Mais que de travail bénévole, que d'efforts, souvent par un froid glacial et un courant d'air quelquefois insupportable, le clocher étant nécessairement ouvert aux quatre points cardinaux...

Et tout cela, pour la seule gloire de Dieu et le Service de l'Eglise !

ELECTRIFICATION DES CLOCHES

Puis vint 1939... Monsieur l'Abbé BOILLOT, alors curé-doyen de VAUVILLERS, dans un louable souci de simplification, et pour épargner les jambes et la santé des hommes dévoués, mais de plus en plus rares, qui assuraient les sonneries, fit procéder à l'électrification des cloches. Il fit en même temps refaire la charpente, qui était vermoulue et risquait de s'effondrer et de provoquer un grave accident.

Ne voulant pas priver la paroisse du carillon auquel elle était habituée, il fit installer à la sacristie un clavier de trois touches, dont chacune correspondait électriquement à une cloche. Et ce système permit pendant quelque temps à Auguste MULOT de faire entendre le traditionnel carillon ; mais bientôt, il fallut arrêter de se servir du clavier, car une note ne répondait plus... Puis la grosse cloche d'abord, et la moyenne ensuite, cessèrent de fonctionner... la guerre survint et l'Abbé BOILLOT fut mobilisé, puis fait prisonnier. Le coeur n'y était plus, ni pour carillonner, ni pour entendre le carillon. Seule la petite cloche, qui pouvait être actionnée facilement au moyen d'une corde pendant sous le porche, servit pendant un certain temps à annoncer les offices, les baptêmes, les mariages et les décès. Puis on fit plusieurs fois réparer l'installation électrique des cloches, mais pas le carillon, qui était accusé de "détraquer le reste".

Et le temps passa, et ce fut Monsieur l'Abbé HAUMONTE, alors curé de VAUVILLERS, qui obtint l'accord de la Municipalité présidée par son Maire, M. Marcel GILBERTON, pour une réfection

complète de l'électrification des cloches, qui, cette fois, semble donner satisfaction, y compris le carillon, qui a déjà égrené gaiement ses notes à l'occasion de plusieurs fêtes et continuera à le faire en d'autres circonstances.

UN ORGANISTE DEVOUE

En terminant sur ce sujet des cloches, qu'il nous soit permis d'évoquer un autre membre de la famille MULOT, qui, s'il ne fut pas sonneur, autrement qu'occasionnel, remplit pendant une cinquantaine d'années les fonctions d'organiste de la paroisse. Il s'agit, les anciens le devineront, de Paul LARCHE, mari de Léonie MULOT, qui accompagnait fort bien le plein chant et le grégorien, et fut présent à tous les offices sans aucune exception. Modèle d'assiduité, mais aussi de modestie, il cédait ses claviers très volontiers, sans manifester jamais la moindre impatience, mais au contraire, avec une extrême gentillesse, à d'autres organistes pour accompagner des Messes en musique ou d'autres morceaux qu'il ne connaissait pas.

Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de rendre à ce brave homme et à ce bon et fidèle serviteur de l'Eglise et de la Paroisse, l'hommage qui lui était dû.

=====

EN MATIERE DE CONCLUSION

Voilà donc, retracée avec tous les détails que nous avons pu recueillir, l'histoire de notre Eglise, de ses prêtres, de ses orgues, de ses vieux chantres, de ses chorales, de ses cloches, et de tous ceux qui en furent, dans le passé, les bons et fidèles serviteurs.

Mais nous manquerions à tous nos devoirs si nous ne mentionnons pas l'oeuvre immense accomplie dans la paroisse et les paroisses voisines par les deux Religieuses de Villersexel, dont Monsieur l'Abbé BRIOTTET eût le très grand mérite d'avoir obtenu de leur Supérieure, voici une soixantaine d'années, l'installation à VAUVILLERS. Elles résidèrent longtemps dans l'ancienne Maison PLUMEREL, assez inconfortable et éloignée de l'Eglise. Et c'est Monsieur l'Abbé BOILLOT qui racheta à leur intention, dès que l'occasion s'en présenta, la maison qu'elles occupent actuellement, et qui n'est autre que l'ancienne école des filles, tenue par les Religieuses avant la loi de Séparation.

Nous connaissons trop l'extrême modestie de nos Soeurs pour dire ici tout le bien qu'elles ont fait, et font encore à nos paroisses : soins donnés aux malades et aux infirmes, entretien et service de l'Eglise, catéchismes, sonneries, etc...

Nous sommes favorisés également par la présence à VAUVILLERS d'un excellent Prêtre, Monsieur l'Abbé Michel MAIRE, qui dessert onze paroisses, en alternant dans chacune d'elles, les Messes dominicales du samedi soir et du dimanche. L'habitude étant prise, Monsieur le Curé arrive à remplir les Eglises, au point que certaines d'entre elles s'avèrent trop petites !

UNE ANECDOTE POUR LAQUELLE CHACUN TROUVERA CE QU'IL VOUDRA...

Afin de terminer par des perspectives moins sombres, rapportons une anecdote concernant Monsieur l'Abbé DESCHENES :

Celui-ci était en conversation amicale avec le cher Mr Brochot, alors percepteur de Vauvillers, et le Notaire du lieu.

Questionné au sujet d'un éventuel départ pour Besançon, l'abbé répondit en riant qu'il n'en était pas question... Pour le moment, mais qu'il obéirait à tout ordre que pourrait lui donner l'Archevêché.

Des interlocuteurs lui dirent alors qu'à Vauvillers on n'aimait pas les Curés qui partaient après un ministère de quelques années, mais seulement ceux qui restaient jusqu'à leur mort, tel l'Abbé Briottet.

Semblant réfléchir profondément, l'Abbé Deschênes déclara alors sur un ton qu'il voulait solennel : "Ecoutez bien ceci : Soyez assurés que je ne quitterai pas Vauvillers avant d'avoir enterré le percepteur et le Notaire !"

Le bon Abbé fut tout de même appelé à Besançon plus tôt que prévu, car son voeu ne se réalisa pas.

Le cher ami qu'était Mr Brochot décéda plus tard à Fontenoy-le-Château, où il demeurait avec ses enfants, jouissant d'une paisible retraite.

L'Abbé a pris sa retraite dans son beau pays de Fougerolles, où il rend bien des services au Doyenné de Saint-Loup, sans s'être jamais spécialisé, du moins à notre connaissance, dans les obsèques de percepteurs et de Notaires...

Quand au notaire, lui aussi retraité et Honoraire, s'il vous plait, il tient encore à la vie et ne consentira à envisager la mort qu'après avoir obtenu d'un Prêtre l'assurance d'être enterré, suivant son désir ici exprimé, après une Messe chantée au moins en partie, en latin et en grégorien tout comme le furent (pour ne citer que d'illustres exemples), les Papes Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul 1er, le Cardinal Villot, ancien Archevêque de Lyon, et Secrétaire d'Etat au Vatican, et plus près de nous, le Président Pompidou.

En attendant, sans aucune impatience, mais prêt à attendre de longues années, si Dieu le veut, il se déclare très respectueusement et bien cordialement vôtre.

Louis DEPREZ.

A PROPOS de N.D. de PITIE

"Je dois laisser ceci à la postérité. Dans la Révolution de 93, lorsqu'on dépouillait l'église de Vauvillers de tous ses ornements et ornementsations. Lorsque ces effrénés dévastateurs en vinrent à la Vierge de Pitié placée au-dessus de la porte de la tribune, ils osèrent dire : "Et cette bougresse-là, que fait-elle là ? "et ils la tirèrent en bas, la statue tomba sur son séant, regardant ces misérables avec un oeil indigné ; ils prirent de suite la fuite, tous épouvantés, selon leurs aveux et ceux des autres témoins. La statue fut replacée, traversa toute la Révolution à sa place. Les Révolutionnaires venaient à l'église pour leur décade, la statue debout, seul indice de la religion catholique dans le lieu ; les fidèles l'éclairaient même, et jamais injure ne lui fut faite depuis. Voilà ce que je tiens de témoins oculaires, de la grande vénération pour Marie.

(1852). Signé MEYER, curé".

Document communiqué par Monsieur Hervé FAVIER